



Congrès de l'Allier 2019



Cahier de Congrès n°1





Cahier de Congrès n° 1



Sommaire

Organisation du congrès.....	1
1) Modalités de fonctionnement du congrès conjoint.....	1
2) Préparation du congrès et calendrier.....	3
3) Première liste de noms.....	5
Manifeste du congrès.....	6
Un autre futur.....	7
L'urgence écologique.....	9
Un anticapitalisme vital.....	11
Un moteur : la lutte des classes.....	12
Libérer la société de l'État.....	14
Briser la mécanique raciste.....	16
Détruire le patriarcat.....	18
Combattre toutes les aliénations.....	20
Un antifascisme social et populaire.....	22
Contre tous les impérialismes.....	24
Une stratégie fondée sur les luttes sociales et l'auto-organisation.....	26
Notre pratique syndicaliste révolutionnaire.....	28
Des valeurs pour un monde nouveau.....	30
Porter un projet de société alternatif.....	32
L'inventivité du prolétariat.....	34
Contre-pouvoir, double pouvoir et rupture révolutionnaire.....	35
Une alternative aux socialismes d'État.....	37
Pour un communisme libertaire.....	39
Une démarche ouverte.....	42
Une organisation militante autogérée.....	44



Organisation du congrès

1) Modalités de fonctionnement du congrès conjoint

Les congressistes

Le congrès sera constitué de l'ensemble des militantes et des militants d'AL, de la CGA, et d'éventuels groupes associés au processus d'unification.

Seront invité·e·s :

- Les Ami.es d'Alternative libertaire (association de soutien au mensuel).
- Des délégué.es d'organisations amies que la CF-Réco du 27 avril aura décidé d'inviter.
- Des journalistes qui voudraient couvrir l'événement.

Le contenu du congrès

Dans le temps qui lui est imparti (4 demi-journées et 1 ou 2 soirées), le congrès devra, au minimum, adopter :

- Le manifeste de l'organisation unifiée ;
- Les statuts de l'organisation unifiée ;
- Un barème pour les cotisations fédérales ;
- Un nom pour l'organisation unifiée ;
- Une motion « méthodologique » définissant comment, pendant les deux années suivantes, sera opéré un tri et une synthèse dans la somme des orientations adoptées par AL et la CGA au fil de leurs congrès respectifs ;
- Une déclaration finale rebondissant sur l'actualité et appelant toutes et tous les anticapitalistes et libertaires à rejoindre la nouvelle organisation.

Il ne sera pas possible, faute de temps, de déposer d'autres textes, la commission congrès ne pourra donc pas les accepter.

Il est également nécessaire qu'au terme des débats, un temps soit réservé à des sessions séparées d'AL et de la CGA pour décider de leur autodissolution ou non.

Modalités de vote

- Lors de ce congrès fondateur, chaque congressiste (AL, CGA ou autre) disposera de 1 mandat et pourra porter 2 mandats en plus du sien.
- Les amendements aux textes et les textes finaux seront adoptés s'ils recueillent au moins 66 % de « pour ».
- Le nom de l'organisation sera déterminé par un vote par liste de préférence rempli pour chaque mandat porté par un·e congressiste, le nom retenu étant celui regroupant le plus de point à la fin.
- Les mandats des militant.es seront vérifiés par chaque organisation. En plus, 2 camarades de la CGA seront mandaté.es pour participer à cette vérification des mandats d'AL et inversement.

Répartition de la parole

- Quadruple liste donnant la priorité aux femmes et à celles et ceux qui ne se sont pas encore exprimés.
- 5 minutes pour la présentation d'une motion ou d'un amendement soumis au vote ;
- 3 minutes pour une 1ère intervention ;
- 2 minutes pour une 2e intervention. Simulation d'ordre du jour et déroulé provisoire du congrès

Simulation d'ordre du jour et déroulé provisoire du congrès

Samedi 8 juin

13h : accueil des congressistes, paiement de la participation aux frais (prévoir du liquide), buffet froid.

14h-17h : Présentation et débat sur le projet de manifeste de la nouvelle organisation

17h-17h30 : Pause

17h30-18h : Messages d'amitiés des organisations invitées ou internationales, introduits par les Relations Extérieures et les Relations Internationales.

18h-19h : Présentation du texte « méthodologique » ;

19h-20h30 : repas

20h30-22h30 : Temps de débat libres en ateliers

Dimanche 9 juin

9h30-12h : Présentation et débat sur le projet de statuts de la nouvelle organisation

===== FIN DE LA PARTIE PUBLIQUE DU CONGRÈS =====

12h-13h30 : Repas

13h30-15h : Organisationnel : présentation du schéma de financement de l'organisation (recettes, dépenses, barème des cotisations)

15h-16h : Session de vote sur les amendements, et 1er tour de vote sur le nom de la nouvelle organisation

16h-16h30 : pause

16h30-18h : session femmes non-mixte, pendant que les assesseurs·ses dépouillent les votes sur les amendements.

18h : affichage des résultats

18h-19h : Session de vote sur les textes amendés, et 2e tour de vote sur le nom de la nouvelle organisation

19h : repas, puis soirée festive

Lundi 10 juin

9h30-11h : Présentation des candidatures au secrétariat fédéral et aux commissions, et élection.

11h-12h : Présentation de la déclaration finale du congrès/motion d'actualité, adoption à main levée par les présents.

12h - 13h : Congrès séparés d'AL et de la CGA pour voter leur autodissolution

13h : Buffet froid pour le départ des congressistes

2) Préparation du congrès et calendrier

Les commissions préparatoires

Commission congrès conjointe

Elle supervisera le congrès et aura pour tâche de :

- Centraliser les textes et les amendements ;
- Publier les cahiers de congrès et les textes finaux ;
- Coordonner les débats et les votes lors du congrès lui-même ;

Mandaté·e·s à cette commission : Elise-Ambre (AL Auvergne), Emilie (AL Saint-Denis), Lulu (AL Nantes), Ronan (AL Lorient), Souria (CGA Montpellier), Aiphix (CGA Toulouse), Nanou (CGA Montpellier), Amandine (CGA 30).

Commission de rédaction du manifeste

Elle composera le projet de manifeste de l'organisation unifiée, en réutilisant le schéma synthétique du Manifeste pour une alternative libertaire, avec des textes actualisés.

Mandaté·e·s à cette commission : Clotilde (AL 93-Centre), Dadou (CGA Auvergne), Gil (CGA Montpellier), Guillaume (AL Montreuil), Lucie (AL Amiens), Naomi (CGA Lyon), Sam (CGA Lyon), Théo (AL Orléans)

Commission de rédaction des statuts

Elle composera un projet de statuts fédéralistes pour l'organisation unifié.

Mandaté·e·s à cette commission : Adèle (AL Montreuil), Benjamin B. (AL PNE), Guillaume G. (AL PNE), Grégoire (AL Orléans), Marc (CGA Montpellier), Florent (CGA Lyon), Louis (CGA RP), Aurore (CGA RP).

Commission trésorerie

Elle fera le point sur les finances AL, CGA et groupes associés. Elle présentera les axes principaux d'un budget de la nouvelle organisation, ciblera les dépenses prioritaires : journal, locaux, matériel de propagande à partir d'une réflexion sur la grille de cotisation et la répartition des cotisations entre comités locaux et trésorerie fédérale...

Mandaté.e.s à cette commission : Stephane (CGA Montpellier), Gio (CGA Le Mans), Maude (CGA Lyon), Christine (AL Sarthe), Christian (AL Banlieue sud est), Mathieu (AL Saint-Denis)

Commission de rédaction de la motion méthodologique

Elle définira comment, pendant les deux années suivantes, sera opéré un tri et une synthèse dans la somme des orientations adoptées par AL et la CGA au fil de leurs congrès respectifs.

Mandaté·e·s à cette commission : Xavier (CGA Montpellier), Nanou (CGA Montpellier), Karl (CGA Lyon), AL ?

Les Cahiers de congrès, textes et amendements

Des cahiers préparatoires au congrès publieront les propositions de textes, les amendements, et les propositions de nom pour la nouvelle organisation.

Pour être recevables, les amendements devront :

- être envoyés à l'adresse congres-al-cga@riseup.net
- être signés d'au moins 3 adhérent.es AL et/ou CGA, et/ou associés ou être signé par au moins un groupe AL, CGA ou associé.

Le Calendrier

18 mars 2019

Publication du cahier de congrès n°2 comprenant :

- La proposition de nouveaux statuts ;
- La proposition de la motion méthodologique ;
- La proposition de schéma de financement avec barème des cotisations fédérales ;
- Des noms proposés pour la nouvelle organisation.

Les amendements sont acceptés jusqu'au 18 avril 2019.

Du 18 avril au 25 avril 2019

Réunion de la commission congrès pour traiter la masse des amendements. La commission détermine lesquels elle propose d'intégrer d'office (amendements de bon sens, enrichissants, etc.), lesquels elle propose de rejeter d'office (hors sujet, superfétatoires, etc.), lesquels elle propose de soumettre au vote car ils représentent un vrai clivage sur le fond.

Objectif : avoir, pour chaque texte, un nombre raisonnable d'amendements « stratégiques » sur lesquels débattre, afin que le congrès ne s'éparpille pas sur des virgules.

25 avril 2019

Publication du cahier regroupant les propositions de la commission congrès

27 avril 2019

Instance décisionnelle conjointe : CF et Réco AL-CGA. Les délégué.es à la CF-Réco conjointe AL-CGA examinent le travail de la commission congrès, retouchent et valident, au consensus des présent.es :

1. Le projet de manifeste assorti des amendements contradictoires soumis au vote ;
2. Le projet de statuts assorti des amendements contradictoires soumis au vote ;
3. Le schéma de financement et barème de cotisations ;
4. La « liste » des noms possibles pour la nouvelle organisation.
5. Les groupes souhaitant s'associer et participer au congrès.

Après quoi, chaque organisation a encore la possibilité de dire « stop ou encore ».

Si c'est « encore » qui prévaut, un cahier de congrès final est édité à l'issue de la CF-Réco. Il sera le cahier de référence lors du congrès.

6 mai 2019

Envoi du cahier de congrès final dans les groupes AL, CGA et associés.

Mai 2019

Afin d'aller réellement vers une fusion-dépassement et pas une simple fusion entre AL et la CGA, nous mènerons une campagne de renforcement au mois de mai 2019. Les CAL et les groupes de la CGA, seuls ou conjointement dans les villes où nous coexistons, organiseront des réunions publiques dans un maximum de villes autour de l'actualité politique et sociale, en concluant sur la nécessité de renforcer le courant communiste libertaire. Des outils et soutiens fédéraux seront mis à disposition des CAL et groupes qui le souhaiteront.

8-9-10 juin 2019

Tenue du congrès conjoint

1er juillet 2019

Parution d'un numéro spécial d'Alternative libertaire, sous-titré du nom de la nouvelle organisation, et comprenant, inséré au milieu, le manifeste de la nouvelle organisation.

3) **Première liste de noms**

Toutes les propositions ont pour le moment été faites par des individus. Elles devront être portées dans le prochain cahier de congrès suivant les mêmes modalités que pour les amendements au textes du Manifeste (porté par un groupe/CAL ou par trois adhérent·e·s). Elles feront l'objet d'une argumentation limitée à 1000 signes.

ELA

Entraide, Lutte, Autogestion

ELA

Égalitaire – Libertaire – Autogestionnaire

LEA

Libertaire Égalitaire Autogestionnaire

ACL

Alliance des Communistes Libertaires

UCL

Union des Communistes Libertaires

FCL

Fédération Communiste Libertaire

FUCL

Fédération Unifiée des Communistes Libertaire

Organisation anarco-communiste

CLAS

Communisme Libertaire pour l'Anarchisme Social

RL

Résistance Libertaire

CC

Cause Commune

REAL

Révolutionnaire Égalitaire Autogestionnaire Libertaire



Manifeste du congrès

Comment a été conçu ce projet de manifeste

Dans ce cahier de congrès n°1, les adhérentes et adhérents d'AL et de la CGA découvriront une proposition de manifeste de la future organisation unifiée.

Quelques mots sur la façon dont nous avons travaillé.

Dans la foulée de la ReCo de la CGA du 13 janvier et de la CF d'AL du 26 janvier, nous avons un sacré défi à relever : en trois semaines, à 16 mains (4 personnes d'AL et 4 de la CGA), assembler les textes pour un manifeste pour la future organisation unifiée. Ce fut intense, mais finalement ce délai réduit nous a obligé·es à concentrer nos efforts, et le résultat est là.

Chaque chapitre a été élaboré et édité par un binôme AL-CGA, l'ensemble de la commission ayant bien sûr eu son mot à dire sur chaque chapitre. Parfois le binôme a repris, en le modernisant, le Manifeste pour une alternative libertaire de 1991. Certains chapitres (le 2, le 6, le 7 et le 9) sont en revanche une création entièrement nouvelle. D'autres (le 4 et le 19) résultent d'une fusion de chapitres du Manifeste de 1991.

Pressé par le temps, le binôme a souvent rédigé directement. Parfois il a fait appel à d'autres rédactrices et rédacteurs au sein d'AL et de la CGA.

À chaque chapitre (sauf le 18), nous avons fixé un plafond de 5 500 signes, afin que le manifeste reste digeste, et aille à l'essentiel.

Vous noterez des redondances entre certains chapitres. Nous avons jugé que ce n'était pas si grave, car ils peuvent ainsi être lus dans le désordre, en fonction de ce que le ou la lectrice ira y chercher.

Nous avons travaillé en ayant en tête les positions de nos deux organisations et, lorsqu'elles n'étaient pas identiques, nous avons cherché un dépassement paraissant acceptable pour chaque partie. Mais il n'y a globalement eu que très peu de litiges sur le fond : 3 ou 4 environ. Dans ces cas-là, lors des trois audioconférences qu'elle a tenues, la commission a cherché des solutions et a abouti à des rédactions qui nous ont semblé équilibrées, en donnant satisfaction à une large majorité de ses membres.

Les désaccords ont pu être transversaux, sans qu'apparaisse nécessairement une césure entre camarades d'AL et de la CGA. Globalement, nous avons travaillé dans une ambiance constructive et conviviale.

Ce texte est à présent soumis à votre lecture, et à vos amendements, que la commission congrès recevra jusqu'au 18 avril.



Un autre futur

1. Partout, la réaction, la régression, la destruction sont à l'œuvre. Bâti sur l'inégalité, sur l'accaparement des richesses par la classe dirigeante, le système capitaliste et ses relais à la tête des États accentuent leur fuite en avant, au mépris des crises toujours plus graves qu'ils génèrent et qui, désormais, les dépassent. Profondément mortifère, ce système fondé sur la propriété privée des moyens de production et la recherche du profit, détruit les femmes et les hommes, dévore la planète jusqu'à menacer notre existence même, organise à l'échelle du monde une concurrence généralisée qui fracture les sociétés, les jette les unes contre les autres.
2. Un seul mot d'ordre semble prévaloir : la précarisation, des conditions de vie, de travail, de sociabilité. Méthodiquement, les solidarités anciennes, les droits arrachés par les luttes à la voracité de la classe dominante sont attaqués et détruits. Toute contestation est réprimée par une violence toujours plus grande.
3. Dans les pays industrialisés, le pouvoir ne se soucie même plus de légitimer sa domination par une part de redistribution, par la garantie de libertés publiques. La social-démocratie a vécu. L'époque est celle du retour de la peur. Peur de perdre ses moyens de subsistance, quand chacune et chacun est contraint à l'isolement social. Peur qui replace au centre du jeu politique toutes celles et ceux qui prospèrent sur la haine, ultime atout d'un système mis à nu, qui, quand il n'a plus rien à offrir, s'en remet, pour continuer à prospérer, à ceux qui détournent les colères vers l'autre, vers celui ou celle qui n'est pas dans la norme, celui ou celle qui vient d'ailleurs.
4. Face à un tel constat, il y a urgence à construire un changement radical de société.
5. Pourtant, notre camp social est à la peine. Paradoxalement, la crise de légitimité qui frappe les gouvernants, accusés à raison de ne représenter qu'eux-mêmes et de défendre un système dont ils tirent profit, fragilise aussi les organisations traditionnelles du mouvement social et du mouvement révolutionnaire, qui peinent à incarner une alternative.
6. Mais de cette crise de légitimité naissent aussi des mobilisations nouvelles, qui rejettent les formes d'organisation et les idéologies anciennes pour exiger une démocratie directe et radicale. Un foisonnement porteur de possibles, d'écueils aussi. D'expérimentations en tout cas.
7. Cette exigence démocratique, ce refus de la délégation, cette affirmation du pouvoir à la base pour la base, sont aussi les nôtres. Elles s'inscrivent en rupture avec les mirages électoraux vendus par la social-démocratie, cette promesse qu'abandonner sa capacité de décision au profit de quelques un-es profiterait à toutes et à tous. En rupture aussi avec la dictature de fait pratiquée par les régimes socialistes autoritaires.
8. À cette exigence démocratique, nous ajoutons la lutte contre toutes les aliénations et contre toutes les oppressions – capitaliste, raciste, patriarcale – sans hiérarchie entre elles. Nous assumons aussi notre analyse qu'une organisation formelle est à la fois un outil utile aux luttes et un moyen de garantir une démocratie réelle, par la mise en place de fonctionnements collectifs.
9. Cette organisation, nous l'inscrivons dans le courant du communisme libertaire. Mais nous ne nous figeons pas sur un dogme qui aurait été défini une bonne fois pour toutes. Fondant notre pratique politique dans l'implication dans les luttes sociales, sur nos lieux de travail et nos lieux de vie, nous cherchons à définir des chemins en phase avec les réalités de la société contemporaine, avec l'évolution des rapports de classe et de dominations. Puisant dans les nombreux courants révolutionnaires, autogestionnaires, anti-autoritaires, anarchistes, écologistes, féministes, syndicalistes passés comme présents, nous nous nourrissons des expériences menées dans tous les lieux où les exploitée-s se battent pour leur émancipation. Sans limiter nos références. Sans nous limiter, non plus, aux frontières des États. Notre combat fait écho à ceux menés ailleurs, et s'inscrit en solidarité avec eux.

-
10. La période que nous vivons est volatile, et nous ne prétendons pas connaître toutes les réponses aux enjeux qu'elle pose. Mais nous savons ce que nous voulons ; nous n'avons pas besoin d'hommes providentiels. Nous savons dans quelles conditions nous voulons vivre et vieillir, travailler, apprendre, jouir. Notre combat, détaillé dans ce manifeste, est un combat pour une société dans laquelle la coopération serait logique et la concurrence absurde, dans laquelle travailler serait intéressant et utile, dans laquelle l'arrivée d'une ou un étranger serait une bonne nouvelle.
 11. Une société dans laquelle les travailleurs et travailleuses gèreraient eux-mêmes leur activité, dans laquelle les usagères et usagers détermineraient eux et elles-mêmes leurs besoins, dans laquelle on ne serait pas opprimé du fait de sa couleur de peau, de son genre ou de sa sexualité, dans laquelle la planète ne serait ni une poubelle ni un magot dont tirer profit. Une société dans laquelle quelques-unes et quelques-uns, détenteurs du capital, ne se goinfraient pas sur le dos de toutes et tous les autres, où un chef n'aurait pas raison contre tout le monde. Une société débarrassée du capitalisme et de l'État.



L'urgence écologique

1. L'humanité, ses activités créatrices et productives font partie de la nature.

- 1.1. Mais le monde vivant est aujourd'hui menacé par le développement du capitalisme : dérèglement climatique, déstabilisation de la biodiversité, empoisonnement des terres et des eaux, artificialisation des terres, déforestation... La lutte écologiste est indispensable ; elle n'est cohérente qu'en étant nettement anticapitaliste.
- 1.2. Le capitalisme repose sur la nécessité d'une croissance continue de la production et sur une extension de son emprise. Il surexploite les ressources planétaires.
- 1.3. Les classes dominantes se font les chantres d'un « capitalisme vert » leur permettant d'ouvrir de nouveaux marchés et nourrissent l'illusion qu'il est possible de résoudre la crise environnementale sans sortir du capitalisme. Mais les capitalistes combattront toute mesure, même indispensable, qui menacerait le maintien de leurs profits.
- 1.4. Le capitalisme vert tend à faire porter la responsabilité de la crise écologique sur le consommateur pour mieux masquer les responsabilités industrielles des multinationales ou des États, qui s'arrogent seuls le droit de déterminer ce qui est fabriqué, et qui orientent la consommation de masse.
- 1.5. Cette logique conduirait, au mieux, aux diverses solutions individuelles de « simplicité volontaire » sans impact global, et au pire, à une politique de rationnement pour les classes populaires, qui seront les premières victimes des désastres écologiques.

2. Trois révolutions sont nécessaires

- 2.1. À l'inverse nous défendons la perspective d'une production répondant aux besoins de l'humanité et respectant les limites de la biosphère. Du déséquilibre actuel dans lequel l'humanité fait une exploitation destructrice de la nature, elle devra s'intégrer comme chaînon au sein du monde vivant, respectueux des autres formes de vie, végétales et animales.
- 2.2. **Une révolution des échanges.** Contre le libre-échange, nous défendons l'« autonomie productive ». Chaque région du monde doit être en mesure de produire ce dont elle a besoin sans se placer sous la dépendance des multinationales. Cela ne signifie pas une autarcie, mais des circuits d'échange courts, et la limitation des échanges longs à ce qui ne peut être produit localement.
- 2.3. **Une révolution des modes de vie.** Nous nous battons pour une société égalitaire dans laquelle les moyens de production seront socialisés. Un nouveau mode de vie pourra naître. L'organisation des villes, les équilibres entre villes et ruralité, l'organisation de nouveaux habitats – favorisant la mutualisation de biens et d'installations – tout pourra être transformé. Une vie sociale riche, associant convivialité, culture, sciences, activités sportives, festives ... pourra éclore et la possession de biens matériels n'aura plus une place centrale dans la vie humaine. Une civilisation où l'être humain ne se considère plus comme supérieur aux autres espèces, maîtrise l'impact de ses implantations et de ses activités sur l'environnement afin de vivre en harmonie avec le reste du monde vivant.
- 2.4. **Une révolution des modes de production.** La défense de l'agriculture paysanne sera le fer de lance du combat contre les multinationales de l'agrochimie : fin de la spécialisation agricole de régions entières ; remise en cause des pesticides de synthèse et des engrais chimiques ; remise en cause des élevages industriels, des abattages à la chaîne, de la pêche industrielle...

-
- 2.5. Des pans entiers de l'économie capitaliste pourront disparaître, en particulier tout ce qui est lié à la marchandisation de la vie, au contrôle des classes dominées, à la publicité, au suremballage, à l'appropriation privée des terres, des bâtiments et des outils de production, à la bourse et à la domination de la finance, aux productions réservées aux classes privilégiées, aux temps de transport absurdes imposés par la ségrégation spatiale...
 - 2.6. L'utilisation de matières premières à fort taux de dangerosité, difficilement recyclables et dont l'extraction détruit l'environnement devra être sévèrement plafonnée. Nous combattons autant les énergies fossiles que le nucléaire.
 - 2.7. Nous revendiquons la sortie du nucléaire, système lié à l'industrie militaire, excessivement dangereux, dont la pollution est irréversible, et aux antipodes d'un modèle énergétique décentralisé et démocratique. Les besoins en énergie pourront être satisfaits avec des sources renouvelables d'énergie, produite en priorité localement et en fonction des besoins locaux.

3. Une convergence avec les luttes sociales

- 3.1. Le combat écologiste est intimement lié au combat pour un autre type de développement. Il est inséparable du combat pour une démocratie directe et pour une égalité économique. La construction d'une convergence entre les luttes sociales et les luttes écologiques est ainsi la brique fondamentale d'une stratégie écologiste conséquente.
- 3.2. Nous récusons à l'avance toute logique antidémocratique, dans laquelle des experts – trop souvent liés à la classe dominante – décideraient à la place des populations concernées.
- 3.3. Nous n'attendons rien des réponses institutionnelles à la crise environnementale, inefficaces et préservant les intérêts des capitalistes, et leur corollaire, l'institutionnalisation des luttes écologistes.
- 3.4. Nous voulons construire le combat écologique de façon pluraliste :
 - 3.4.1. – au sein d'associations spécifiquement écologistes, en y défendant la prise en compte des intérêts des classes sociales populaires et en recherchant le débat et les alliances avec le mouvement social ;
 - 3.4.2. – au sein du mouvement syndical et des associations de lutte sur le logement, la santé... en se battant pour que la dimension écologique soit systématiquement prise en compte et que le mouvement social devienne un des acteurs des mobilisations écologistes.
- 3.5. Les victoires partielles obtenues par les résistances locales sont importantes. Elles ne prendront tout leur sens si elles permettent d'affaiblir l'emprise idéologique du capitalisme. Ainsi les expérimentations alternatives – construites en convergence avec une dynamique de luttes sociales revendiquant la socialisation des moyens de production – permettront de populariser des imaginaires libertaires et de structurer des éléments de contre-pouvoir indispensables au renversement du capitalisme.



Un anticapitalisme vital

1. Nous sommes résolument anticapitalistes. Nous ne nous opposons pas seulement aux abus du système qui domine aujourd'hui le monde entier. Nous sommes radicalement opposés à ses fondements : l'exploitation du travail humain au profit de minorités dirigeantes et privilégiées ; la destruction des ressources naturelles ; le développement mondial inégal et l'impérialisme ; l'aliénation de l'individu ; la domination étatique sur la société.
2. **Un système destructeur et inégalitaire par nature**
 - 2.1. Anticapitalistes, nous refusons la course aux profits, la logique d'entreprise, le modèle de développement productiviste, la hiérarchie et les inégalités sociales, qui sont les credos d'une société totalement dominée par le mode de production et les classes capitalistes.
 - 2.2. Nous sommes anticapitalistes pour des raisons sociales, par notre engagement dans les luttes de classe des exploité·e·s. Nous le sommes pour des raisons éthiques, par notre attachement à des valeurs égalitaires, libertaires, de justice sociale et de respect des spécificités de chaque individu. Nous le sommes également pour des raisons vitales, puisque le capitalisme repose sur une surexploitation toujours plus poussée de la nature qui menace à terme la survie de l'humanité.
3. **Il n'y a pas de capitalisme à visage humain**
 - 3.1. Nous sommes opposé·e·s au capitalisme quelle que soit la forme historique sous laquelle il se présente : capitalisme libéral ou capitalisme d'État. Nous sommes opposé·e·s au capitalisme libéral, fondé sur une régulation « autonome » du marché, et qui se prétend « démocratique » alors qu'il repose sur un mode de production par essence antidémocratique et qu'il est tout entier tourné vers la réalisation des profits des classes dirigeantes. Nous sommes opposés au capitalisme d'État, même quand il se prétend « socialiste » voire « communiste » alors qu'il repose sur un mode d'exploitation et de domination tyrannique des travailleuses et travailleurs, et sur la détermination autoritaire du marché, au profit d'une classe privilégiée et toute-puissante, la bureaucratie et la technocratie d'État. Nous ne soutenons en conséquence ni une étatisation partielle ou totale du capitalisme libéral, ni une privatisation partielle ou totale du capitalisme d'État.
 - 3.2. « Protectionnisme » et « libre-échange », capitalisme national et capitalisme mondialisé sont les deux faces d'une même monnaie. Au gré de leurs intérêts, les classes possédantes plaident pour l'un ou pour l'autre. Il ne faut pas y chercher de cohérence idéologique. Leur seul dogme, c'est celui de la propriété privée des moyens de production et de distribution. Tout le reste est adaptable aux circonstances.
 - 3.3. Notre anticapitalisme s'inscrit dans les luttes quotidiennes, d'abord limitées par le cadre imposé par les classes dominantes, pour donner appui, par une critique radicale et un projet de société alternatif au capitalisme, celui d'un socialisme autogestionnaire et libertaire, à un vaste mouvement de lutte de classe et de subversion révolutionnaire.



Un moteur : la lutte des classes

1. Nous affirmons que la division de la société en classes sociales antagonistes demeure le fait majeur du capitalisme moderne. Le capitalisme a connu de profondes mutations, il n'a cessé et il ne cessera de se transformer, à travers un cycle de crises et d'expansion. Mais il n'en repose pas moins d'abord et toujours sur des rapports de domination, dirigeants/dirigés, avec leur corollaire : l'exploitation des travailleurs et travailleuses manuel·es et intellectuel·es par les classes dirigeantes.

2. Une conception moderne du prolétariat

2.1. Les classes sociales sont déterminées par leur place dans les rapports de pouvoir et dans la production – qu'il s'agisse de la production des biens matériels, des marchandises, des équipements, ou de la production des services – dans le secteur privé comme dans le secteur public. La lutte des classes oppose principalement la *classe capitaliste*, constituée des catégories qui organisent la production et gèrent la répartition de la plus-value, et le *prolétariat moderne* qui regroupe l'ensemble des groupes sociaux sans pouvoir réel de décision sur la production et contraints à vendre leur force de travail (manuel ou intellectuel) sous la forme du salariat.

2.2. Entre classe capitaliste et prolétariat, de nouvelles *couches moyennes salariées* se sont développées (cadres, ingénieur·es, technicien·nes...), qui occupent des tâches de gestion et d'encadrement. Ces couches pèsent toujours plus, politiquement mais aussi culturellement. La conduite de la lutte de classe suppose que la distinction soit faite parmi celles-ci, entre celles dont le commandement n'est que d'ordre technique et professionnel, et celles qui participent à l'établissement de la finalité de la production.

2.3. D'autres couches moyennes, *indépendantes*, oscillent d'un point de vue matériel et idéologique entre les catégories supérieures et populaires en fonction du capital possédé, des revenus tirés de leur activité et de leurs conditions de travail. Les *travailleurs et travailleuses de la terre* notamment – dont le plus grand nombre subit l'exploitation du système dominant – constituent toujours une catégorie sociale importante, tant du fait de la finalité de leur travail que de leur place dans l'environnement naturel.

2.4. Les mutations récentes du capitalisme dans les sociétés développées ont diversifié et émiétté le prolétariat malgré sa place importante dans la société, rendant plus difficile la construction et la transmission d'une conscience de classe. L'accélération de la lutte des classes menée par la classe capitaliste conduit à plonger de façon durable une part de plus en plus importante des travailleuses et des travailleurs dans le chômage ou la précarité. De nouvelles formes d'exploitation au travail se développent en dehors du salariat, tels l'auto-entreprenariat qui permet à de grands groupes privés, parfois par le biais de plateformes numériques, de faire appel à des travailleurs et travailleuses sous-payé·es et faussement « indépendant·es », sans leur garantir une protection juridique et sociale.

3. Pour une démarche inclusive

3.1. Malgré une condition commune, le prolétariat n'est pas une classe sociale uniforme. Il est traversé par d'autres systèmes de domination qui le subdivisent en groupes sociaux distincts. Les conditions de travail, la rémunération ou encore les possibilités de trouver un emploi dépendent de la qualification, mais aussi du sexe, de l'origine, de l'orientation sexuelle, de la nationalité, de la religion réelle ou supposée...

3.2. Les femmes, les minorités ethniques, les personnes LGBT+ et les étranger·es subissent généralement une exploitation accrue.

3.3. Le capitalisme instrumentalise ces divisions pour mettre en concurrence ces différentes fractions du prolétariat. Les combats pour l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, contre les discriminations racistes ou homophobes au travail ou encore pour les droits des travailleurs et des travailleuses sans-papier font donc partie intégrante de la lutte des classes.

4. Un rôle déterminant à jouer

4.1. La vision d'une classe uniquement ouvrière, minoritaire, avant-garde sociologique et unique force d'entraînement est un anachronisme qu'il faut remplacer par le projet d'une unité nouvelle, beaucoup plus large, fédérant sans nier les spécificités toutes les composantes d'un prolétariat moderne.

4.2. Ce nouveau prolétariat multiforme mais unifiable sur la base de sa situation commune, dominée, exploitée, doit chercher des convergences revendicatives et anticapitalistes avec de larges pans des couches moyennes salariées et des autres catégories sociales dominées par le capitalisme. Ces convergences se construiront à travers les luttes sociales, les prises de conscience collectives, l'émergence de projets nouveaux de transformation de la société.

4.3. La lutte des classes est au cœur de notre de notre combat révolutionnaire. Elle est à la fois porteuse de transformations partielles (sur le travail, le partage des richesses, le droit, les institutions...), opposées à la logique et aux intérêts des capitalistes, et d'une rupture révolutionnaire posant les bases d'une société nouvelle émancipant l'ensemble de l'humanité.

Le prolétariat, du fait de sa place dans les rapports de domination et de production, aura un rôle central à jouer dans la rupture avec le capitalisme et l'instauration de l'autogestion.



Libérer la société de l'État

1. Nous refusons le mythe de l'État républicain, neutre, démocratique, surplombant des intérêts particuliers. L'État, c'est au contraire l'organisation de la violence politique des classes dirigeantes qui s'impose à la base de la société.
2. Si le principe étatique a émergé il y a plusieurs milliers d'années, lorsque se sont constituées les sociétés de classes, l'État moderne est une institution récente. Concentrant entre ses mains la force militaire et les ressources fiscales, son émergence est indissociable des grandes guerres qui ont marqué ces derniers siècles. Reposant sur le mythe de l'unité nationale par-delà les classes sociales, l'État constitue un outil fondamental de contrôle des populations et d'uniformisation culturelle. Il est l'arme principale dont disposent les classes dominantes pour asseoir leur pouvoir, aussi bien par la force que par l'idéologie. Il constitue l'instrument essentiel du colonialisme et de l'impérialisme modernes.

3. Mutation de l'État moderne

- 3.1. Sous le mode de production capitaliste, le gouvernement est largement l'instrument des intérêts du grand capital. Il participe à la constitution et à la défense des grands monopoles privés et publics. Avec la vague néolibérale de privatisations et d'ouvertures à la concurrence, on assiste d'ailleurs à une hybridation croissante du haut fonctionariat et de la classe capitaliste, dont les représentants circulent, au fil de leur carrière, entre la finance, l'industrie et l'administration, tissant des liens de plus en plus étroits entre sphère étatique et sphère marchande.
- 3.2. Si l'État néolibéral intervient moins directement dans l'économie, il subventionne d'ailleurs grassement l'industrie et les services, entretenant une bureaucratie privée inefficace et parasitaire.
- 3.3. La décentralisation du pouvoir d'État initiée en France dans les années 1980 n'a pas encouragé le pouvoir populaire ; elle a simplement redistribué les attributions de l'État central à des fractions locales de l'élite politique.
- 3.4. La mondialisation néolibérale n'a pas non plus remis en cause le principe étatique ; elle n'a fait que transformer ses méthodes d'action. La construction de l'Union européenne a accompagné une évolution des prérogatives de l'État en accentuant la dépossession démocratique et en accélérant la destruction des services publics.
- 3.5. En régime capitaliste, ni le supranationalisme, ni le régionalisme ne constituent des moyens d'échapper à l'oppression étatique.

4. Notre anti-étatisme

- 4.1. L'anti-étatisme libertaire se distingue radicalement de l'anti-étatisme libéral. Le premier veut émanciper la société de l'État et du capitalisme ; il défend les services publics contre leur démolition orchestrée par l'État. Le second veut à la fois « moins d'État » pour libérer les marchés, et « plus d'État » policier et militaire pour contrôler la population et défendre les intérêts capitalistes à l'étranger.
- 4.2. L'anti-étatisme libertaire se distingue également nettement de l'anti-étatisme théorique du marxisme-léninisme. Contrairement à ce qu'affirme ce dernier, l'État n'est pas seulement un « produit des contradictions de classe » voué à « s'éteindre » de lui-même avec la disparition de la classe capitaliste. L'expérience soviétique a démontré que c'est un appareil de domination en soi, dont la logique interne est de s'autoreproduire en engendrant une technocratie qui constituera la nouvelle classe exploiteuse.

5. Loin des urnes

- 5.1. Il ne peut y avoir de réelle démocratie dans le cadre du capitalisme. C'est pourquoi, sans faire de l'abstentionnisme un dogme intangible, nous boycottons, de façon générale, les institutions de l'État et les élections représentatives.
- 5.2. La participation aux élections représentatives constitue, pour le mouvement social et révolutionnaire, une impasse qui ne peut engendrer que division, compromission, renoncement, institutionnalisation et instrumentalisation, éloignant les travailleuses et les travailleurs de l'action directe. Or, les conquêtes sociales n'ont pas été obtenues grâce aux urnes, aux alliances ou aux allégeances électorales mais par les luttes collectives.
- 5.3. Loin de correspondre à du mépris pour les personnes qui votent, l'anti-électorisme que nous professons est politique et non circonscrit aux échéances électorales : il renoue avec l'esprit de la Première Internationale qui affirmait que « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ».
- 5.4. Nous œuvrons à préserver l'unité du mouvement social face aux divisions qui peuvent apparaître lors des échéances électorales.
- 5.5. Pour autant, nous ne renvoyons pas dos à dos les régimes représentatifs et les régimes autoritaires et dictatoriaux. Les uns et les autres n'aboutissent pas au même degré d'oppression des populations. Les libertés publiques – d'expression, de presse, d'association, de manifestation – ainsi que les services publics sont des conquêtes du mouvement ouvrier, que l'État n'a concédées que pour préserver l'ordre social. Face à l'offensive sécuritaire visant à accentuer le contrôle social de la population, il faut défendre pied à pied et étendre chaque conquête démocratique.

6. Une alternative fédéraliste

- 6.1. Notre projet politique se propose de substituer le fédéralisme autogestionnaire à l'organisation étatique et capitaliste. Dans une telle société, le peuple travailleur fixera lui-même les grandes orientations économiques et politiques.
- 6.2. La révolution, telle que nous la concevons, devra remplacer la démocratie indirecte caractéristiques de l'État républicain, par une démocratie directe. Une large décentralisation fédérative devra éviter la dépossession du pouvoir populaire au profit d'un nouveau pouvoir d'État, centralisé et coupé de la société.

Une démocratie authentique et véritablement émancipatrice ne pourra se réaliser qu'en dehors du carcan capitaliste et étatique, au sein d'une société sans classes.



Briser la mécanique raciste

1. Qu'il prenne la forme de discours haineux ou de discriminations, qu'il soit véhiculé par l'État, la bourgeoisie ou directement par une majorité de la population, le racisme est un système de domination multiforme qui crée des divisions au sein des populations entre un groupe majoritaire et des groupes minoritaires opprimés sur la base de l'origine, de critères physiques (couleur de peau...) ou culturels auxquels des stéréotypes sont rattachés.

2. Un produit du nationalisme et du colonialisme

2.1. Les États européens, dans leur volonté d'uniformiser les territoires contrôlés et de centraliser le pouvoir, ont construit politiquement et de manière artificielle un « corps national » autour d'une identité définie comme « blanche et chrétienne » à partir d'une histoire tronquée – ce qu'on nomme le « roman national » – excluant et opprimant les minorités ne répondant pas à ces critères.

2.2. Hier comme aujourd'hui, les minorités vivant à l'intérieur du territoire et exclues de ce « corps national » subissent la domination raciste. C'est notamment dans ce contexte que se sont développés l'antisémitisme et la rromophobie en Europe, les juifs, les juives et les Rroms étant défini·es comme la figure antinationale, racisée, désignée comme extérieure au corps national.

2.3. En parallèle, la colonisation de l'Amérique, puis, à partir du XIX^e siècle, l'extension de l'impérialisme colonial à l'ensemble du monde non occidental, se sont appuyées sur une définition raciste des peuples non européens. Pour justifier leur asservissement et l'accaparement des territoires qu'ils habitent et de leurs richesses, les peuples colonisés furent désignés comme inférieurs, comme peuples barbares à civiliser, voire comme simples bêtes de somme afin d'autoriser le recours massif à l'esclavage, c'est-à-dire à la déportation et au travail forcé de millions d'individus.

2.4. Le racisme visant les descendant·es de pays colonisés (minorités asiatiques, noires et arabes notamment), en France et dans les autres pays ayant participé à la colonisation, est aussi le prolongement de cette histoire.

2.5. L'islamophobie, entendue comme un racisme touchant les personnes musulmanes ou considérées comme telles, est née également de ces deux dynamiques.

3. Un rempart pour les classes possédantes

3.1. Les périodes de crise économique et de régressions sociales sont propices au renforcement du racisme. Les pouvoirs politiques et la bourgeoisie peuvent alors s'appuyer sur le racisme pour diviser ceux et celles qui auraient intérêt à s'unir pour contrer les effets dévastateurs du capitalisme.

3.2. Désigner des boucs-émissaires comme responsables du chômage, de la précarité et de la misère, permet à la bourgeoisie de détourner les classes populaires des revendications d'égalité économique et sociale. Malgré une égalité juridique formelle entre tous les individus, les politiques de fermeture des frontières mis en place par l'État, les lois visant à stigmatiser une partie de la population (arabe et rrom notamment) ou encore les pratiques concrètes des institutions politiques (police, justice, école...) tendent à participer en France à la mise en œuvre d'un racisme d'État.

3.3. L'antisémitisme permet quant à lui de protéger la bourgeoisie nationale de la colère populaire en désignant les juifs et juives comme pseudo-classe dominante par la mobilisation des stéréotypes racistes autour de la prétendue domination de la « finance juive ». Les politiques antisociales sont ainsi présentées comme le résultat d'un « complot » et non pour ce qu'elles sont : les effets du capitalisme.

4. Pour l'auto-organisation de la lutte

- 4.1.** La lutte contre le racisme est un enjeu essentiel pour l'ensemble de ceux et celles qui luttent pour l'égalité. Elle revêt une importance particulière dans la lutte de classes pour permettre la solidarité entre tous les travailleuses et les travailleurs face à l'État et au patronat. S'efforcer de situer le combat antiraciste sur une base de classe ne doit pas remettre en question la nécessité de soutenir en allié·es l'auto-organisation de l'ensemble des victimes du racisme.
- 4.2.** Les représentations construites par la République coloniale continuent de s'exercer et permettent de maintenir la hiérarchie raciste. Dans les territoires encore occupés par la France, le colonialisme continue d'être un profond vecteur de racisme.
- 4.3.** Le mouvement révolutionnaire doit prendre la mesure des transformations du système de domination raciste, avec une marginalisation progressive du racisme « biologique » au profit d'un racisme « culturel ». C'est ce qui est à l'œuvre aujourd'hui avec un antisémitisme contemporain bien réel où les stigmatisations, les violences à l'encontre des personnes considérées comme juives frayent avec le complotisme.
- 4.4.** C'est aussi ce qui a permis le succès de la théorie du « choc des civilisations » dont les violences et discriminations islamophobes qui frappent la quasi totalité des pays occidentaux sont une des principales conséquences. Niant la réalité de cette islamophobie, certain·es instrumentalisent la nécessaire critique des religions pour, en réalité, diffuser des discours racistes. Au contraire, nous devons défendre un antiracisme clair, lucide, fondé sur une analyse de la réalité sociale débarrassée des fantasmes et des essentialisations.



Détruire le patriarcat

1. La lutte pour l'émancipation et l'égalité entre femmes et hommes est un des thèmes essentiels du combat libertaire. C'est pourquoi nous nous fixons pour objectif l'abolition du patriarcat en tant que système, l'égalité civile et sociale entre hommes et femmes, et la liberté de disposer de notre corps, de nos capacités reproductrices et de notre sexualité, dans l'espace privé et domestique comme dans l'espace public.
2. Nous rejetons toutes les discriminations basées sur le sexe, le genre et l'orientation sexuelle. En effet nous considérons la transphobie, l'homophobie, et la lesbophobie comme des manifestations du patriarcat fondé, notamment, sur l'existence de seulement deux catégories de sexe distinctes et sur la défense d'un modèle hétérosexuel dominant. Nous combattons ces oppressions au même titre que nous combattons la misogynie, en reconnaissant la jonction et les spécificités des luttes LGBT+.
3. Le patriarcat s'appuie sur le genre – qui est une construction sociale – pour justifier les inégalités entre hommes et femmes, les violences faites aux femmes, l'assignation à certains rôles en fonction du genre, et imposer une norme hétérosexuelle et familiale. Son croisement avec d'autres rapports de domination fondés sur la classe sociale, la couleur de peau, l'orientation sexuelle, les croyances, l'âge, la situation administrative, etc. engendre de nouvelles formes de dominations.
4. La domination est à la fois idéologique, culturelle, sociale, économique et politique, reléguant les femmes à des rôles subalternes et les dépossédant de la maîtrise de leur vie, de leur corps, et de leur sexualité.
5. **Des acquis sans cesse remis en cause**
 - 5.1. Au fil des décennies, la lutte féministe et antipatriarcale a imposé des transformations réelles dans les consciences et dans la vie. Mais aucun acquis n'est jamais définitif ; il nous faut les défendre, dans et hors des entreprises, et les élargir encore.
 - 5.2. Partout où du terrain a été gagné – égalité des droits, égalité professionnelle, avortement et contraception – s'exerce la pression contraire, qui vise à déposséder les femmes de la maîtrise de leur vie, de leur corps et de leur sexualité, et qui cherche à les reléguer à une place subalterne et soumise conforme à l'image traditionnelle de la femme.
6. **Une lutte spécifique est nécessaire**
 - 6.1. La lutte contre le patriarcat est une lutte spécifique qui ne se réduit pas à la lutte contre le capitalisme, bien que l'un et l'autre se nourrissent mutuellement. Le capitalisme tire parti du travail gratuit encore en majorité effectué par les femmes dans la reproduction de la force de travail : enfantement, élevage et éducation des enfants, travail domestique et soin. Il profite du système pour surexploiter les femmes, moins payées que les hommes et qui se retrouvent en nombre dans des métiers largement déconsidérés et sous-payés.
 - 6.2. Davantage astreintes aux temps partiels imposés, au chômage, à la précarité, elles servent de variable d'ajustement pour le patronat en fonction de ses besoins de main-d'œuvre. Réciproquement, l'exploitation domestique des femmes peut déterminer des formes hiérarchisées de division sexuelle du travail dans le domaine de la production.
 - 6.3. Les religions et l'État sont aussi des soutiens actifs du patriarcat en imposant un ordre moral et un modèle familial hétéronormé et hiérarchisé, et en soumettant les femmes et les minorités sexuelles aux violences institutionnelles et policières. Plutôt que la famille patriarcale, nous défendons toutes les formes d'association familiales et sexuelles sans hiérarchie et qui prennent en compte les droits des enfants, eux aussi victimes de violences et d'oppression.

7. Des pratiques inclusives et égalitaires

- 7.1.** Les organisations révolutionnaires sont composées de personnes membres d'une société à un moment donné, et en cela porteuses de préjugés, de modes de fonctionnement, des conditionnements et d'habitudes inconsciemment acquis de par leur éducation, malgré leur volonté de créer une société plus égalitaire. C'est pourquoi il nous appartient de lutter contre le patriarcat aussi au sein de notre organisation avec tous les outils à notre portée :
- 7.1.1.** – travailler à rendre l'organisation accueillante pour les femmes par ses pratiques ;
 - 7.1.2.** – favoriser la prise de responsabilités des femmes ;
 - 7.1.3.** – faire face aux violences sexuelles et sexistes par un travail de vigilance et d'insécurisation des agresseurs, qui ne seront pas tolérés au sein de notre organisation, ni dans nos milieux.
 - 7.1.4.** – favoriser les cadres de discussion non mixte pour libérer la parole.
- 7.2.** Nous rejetons la conception traditionnelle du militant révolutionnaire dont la disponibilité pour la cause est fondée sur le confinement domestique de son ou de sa conjointe. Nous cherchons à développer une forme nouvelle, alternative, de militantisme qui ne reproduise pas à l'intérieur du mouvement d'émancipation, les rapports patriarcaux et les aliénations domestiques.



Combattre toutes les aliénations

1. Porteurs d'aspirations égalitaires et libertaires qui dépassent la seule lutte de classe, l'émancipation de chaque individu n'est pas, pour nous, une perspective secondaire. Loin de les opposer, nous affirmons que la lutte pour la liberté individuelle ne peut avancer sans le concours des luttes collectives.
2. Pour justifier, ou simplement masquer la domination et les mécanismes matériels qui la mettent en œuvre, les classes et groupes sociaux dominants entretiennent des idéologies qui, combinées, forment l'idéologie dominante.
3. Celle-ci, relayée à tous les niveaux de la société, conduit une partie importante du prolétariat, et des groupes sociaux dominés à soutenir un ordre social contraire à leurs intérêts.
4. Le capitalisme n'a pas engendré toutes les aliénations qui constituent cette idéologie dominante, mais elles lui servent à cimenter sa domination, et à justifier l'ordre établi en distillant les haines et les divisions dans la population.

5. Soumettre les religions à une critique radicale

- 5.1. À ce titre, les religions comptent parmi les principaux vecteurs des aliénations : par la vision du monde qu'elles proposent, par les formes hiérarchisées qu'elles se sont données, par leur prétention à enserrer la vie de chacun, jusque dans sa plus stricte intimité, dans un réseau de dogmes, de tabous et de règles imposées.
- 5.2. Nous sommes pour la liberté du culte, et nous dénonçons les persécutions et les interdictions.
- 5.3. Mais nous refusons toute emprise des religions sur la société et nous voulons les soumettre à une critique radicale, parce qu'elles servent à justifier un ordre social inégalitaire. Nous combattons les discours qui entendent mettre à l'abri de la critique des pans entiers de la réalité sociale au nom du « sacré » ou du « divin ».

6. Contre les alibis scientistes

- 6.1. Si le capitalisme soutient, tout en les renouvelant, des aliénations multimillénaires, il est lui-même porteur d'aliénations spécifiques. Au travail, où l'individu est parcellisé, dominé et réduit au statut de marchandise. Dans la vie quotidienne, où le mode de consommation est déterminé par la logique des profits, les diktats des standards de beauté et du conformisme social.
- 6.2. Nous remettons en cause les normes genrées, sociales, hiérarchiques imposées tout au long de la vie au nom d'une soi-disant « nature » ou sous le couvert d'un scientisme qui justifie les inégalités sociales et enferme chaque être dans des données biologiques, une hérédité ou un ADN censés déterminer son avenir et limiter son libre-arbitre.

7. Pour une éducation émancipatrice

- 7.1. Nous affirmons que le système éducatif prend une part considérable dans l'aliénation de l'individu en reproduisant l'ordre social établi et en le lui faisant accepter dès son plus jeune âge. Pour autant, nous ne sommes pas « éducationnistes », conscient·es que la seule action sur l'éducation ne saurait suffire à la construction de la société à laquelle nous aspirons.

7.2. Fidèles à notre courant politique qui, dès son origine, s'est saisi de la problématique éducative, nous défendons des valeurs et des pratiques pédagogiques basées sur le rationalisme, la coopération, la créativité, le respect de la spécificité de chacune et de chacun pour forger des individus libres et responsables, en capacité de comprendre et d'agir sur le monde qui les entoure. Pour cela, les libertaires ont prôné l'éducation intégrale, qui vise à développer, sans les hiérarchiser, les capacités physiques, intellectuelles et artistiques. Une éducation accessible tout au long de la vie qui émancipe de la soumission à l'autorité, à la compétition, et permette à chacune et à chacun de réaliser ses projets...

8. Ni préjugés, ni entraves

8.1. Nous sommes partisans d'une lutte globale qui prenne à partie toutes les formes d'aliénation et d'oppression, et qui se donne pour finalité le respect absolu de chacune et de chacun, que tous puissent vivre, aimer, travailler, créer, s'exprimer librement, sans barrière de couleur de peau, de confession, de sexe, de nationalité, d'âge ou de mode de vie, que tous puissent trouver une place dans la société humaine, s'y épanouir et disposer de moyens d'existence satisfaisants.

8.2. Nous sommes donc pour que s'épaulent les luttes de classe et les diverses luttes contre les aliénations. La destruction de l'ordre capitaliste, la construction de nouveaux rapports sociaux égalitaires et libertaires, apporteront les bases nécessaires – même si elles ne sont pas à elles seules suffisantes – à une ère d'émancipation.



Un antifascisme social et populaire

1. Le fascisme ne se réduit pas aux expériences historiques incarnées par Mussolini et par Hitler. Sous des formes adaptées à notre époque, le fascisme peut continuer à se présenter comme une « solution » politique moderne.
2. Le fascisme est une idéologie qui prétend hybrider discours social et national. Il est lié à la formation d'une « droite révolutionnaire » qui remet en cause l'idéologie démocratique bourgeoise, le rationalisme des Lumières. Le fascisme se vit donc comme « révolutionnaire », mais sert les intérêts de la bourgeoisie en brisant les luttes populaires, vues comme une menace contre « l'unité nationale ». Il met en avant la nation présentée comme un organisme qu'il faudrait purifier des ennemis intérieurs que sont à ses yeux les minorités, les étrangères et les étrangers, mais aussi les éléments subversifs, induisant une vision raciste, mais aussi misogyne et LGBTphobe. C'est enfin un discours assignant une identité à un territoire, autour d'une mystique de la terre et des morts.
3. Faussement anticapitaliste, cette idéologie défend l'ordre économique, la propriété privée et la recherche du profit. Pour cela, elle oppose le capitalisme industriel, national, considéré comme « authentique », au capitalisme financier, arbitrairement séparé, et amalgamé aux juifs par le discours antisémite. Ce discours vise à protéger la bourgeoisie. Par ailleurs, le fascisme accepte volontiers le rôle des banques, dès lors qu'elles le financent.

4. Le fascisme veut mobiliser les masses

- 4.1. Dans la pratique du pouvoir, le fascisme est un mode de gouvernement qui pratique le terrorisme d'État associé à une stratégie de terreur menée par des bandes armées dont l'impunité est assurée. Il cherche à mobiliser massivement la population dans la rue pour imposer ses vues, faire éclater les verrous législatifs et constitutionnels susceptibles de l'entraver, et museler ses adversaires – le mouvement ouvrier, féministe, les minorités et les organisations progressistes ou démocratiques.
- 4.2. S'il possède une dynamique autonome comme mouvement et idéologie, le fascisme joue un rôle de dernier recours pour maintenir les privilèges de la minorité possédante. C'est pour cette raison que la majorité de la bourgeoisie a toujours soutenu le fascisme contre le mouvement ouvrier en période de crise, selon la formule « plutôt Hitler que le Front populaire ».
- 4.3. Forts de ce constat, nous affirmons que la lutte contre le fascisme est une nécessité absolue. Loin d'être un aspect secondaire de la lutte des classes, cette lutte est une question de survie pour les dynamiques d'émancipation en période de crise.

5. Une stratégie reposant sur les mouvements sociaux

- 5.1. Nous privilégions de façon générale les mouvements sociaux comme instrument de changement et d'action sur la réalité. En matière d'antifascisme, ils peuvent avoir un rôle essentiel d'endigement et d'alternative.
- 5.2. Une grève, une mobilisation féministe, une lutte pour le logement ne sont pas par nature antifascistes. Mais, de façon implicite, en poursuivant leurs propres objectifs, elles font obstacle à l'extrême droite. D'abord parce qu'elles occupent le terrain social, et désignent actionnaires et patrons comme la classe dominante réelle. Ensuite parce qu'elles dispensent d'autres valeurs : la solidarité de classe plutôt que la solidarité nationale ; l'entraide plutôt que la rancœur et la haine ; le désir d'émancipation individuelle et collective plutôt que l'attachement à l'ordre traditionnel ; la responsabilité collective plutôt que le culte du chef...

5.3. Il est fondamental de garantir le caractère antiraciste de ces luttes, leur ouverture à chacune et à chacun quelle que soit son origine, sous peine de voir les fascistes chercher à y prendre pied pour les orienter dans un sens nationaliste.

6. Un combat spécifique contre l'extrême droite

6.1. Cependant, si les luttes sociales créent un climat politique propice, elles ne suffisent pas, en soi, à enrayer le fascisme. Il y a un combat antifasciste spécifique à mener : idéologique, politique, militant. Il faut refuser la banalisation des thèses réactionnaires, contre-argumenter, démasquer les faussaires. Il faut organiser l'autodéfense de nos espaces, de nos luttes, de nos quartiers, face aux agressions fascistes.

6.2. Nous sommes partisans et partisanes de l'unité la plus large, mais sur des bases claires, à la fois humanistes et de classe. Un antifascisme social et populaire doit dépasser les professions de foi démocrates bien-pensantes d'une part, et d'autre part l'activisme affinitaire et contre-culturel.

6.3. Pour notre part, nous professons un antifascisme qui ne se limite pas à s'opposer à l'extrême droite « officielle », mais qui lutte contre toutes les politiques – policières, liberticides et racistes – qui lui ouvrent la voie.



Contre tous les impérialismes

1. La division de l'espace terrestre en États-nations est une construction liée au développement historique du capitalisme et des États. C'est sur le socle idéologique de « la nation » que se forge la domination politique de l'État et des classes dirigeantes dont il est l'instrument.
2. L'idéologie nationale repose sur la négation en dernière instance de toutes les différences, de tous les antagonismes sur un territoire donné : négation de la pluralité des cultures, négation de la lutte des classes, négation des rapports de dominations et d'oppression.
3. Nous refusons donc les logiques politiques nationalistes qui construisent en réalité un mythe fondé sur la pureté et « l'autarcie culturelle » afin d'opposer les exploités entre eux, et de justifier leur soumission.
4. Le fédéralisme libertaire nous paraît permettre la coexistence de multiples cultures et leur brassage, sans qu'une seule soit imposée aux individus par un pouvoir politique.
5. L'essor du capitalisme, aux XIX^e et XX^e siècles, n'a pu se faire sans le pillage systématique des ressources des pays du Sud. Les conséquences humaines en sont désastreuses : destructions des équilibres naturels, des cultures vivrières, des productions locales, au profit des secteurs d'exportation des richesses vers les métropoles. Les économies locales s'en sont retrouvées incomplètes, dépendantes, incapables de répondre aux besoins des populations. Corollaire : la montée des inégalités, la misère, la faim, l'exil.

6. Notre anticolonialisme

- 6.1. Nous nous opposons à l'impérialisme colonial et néocolonial qui légitime les discours racistes, les opérations militaires, le pillage organisé des ressources naturelles par l'alliance entre les bourgeoisies occidentales et leurs relais à la tête des États des « anciennes » colonies.
- 6.2. Les luttes indépendantistes des années 1950 ont mené à un redéploiement de l'impérialisme. L'indépendance, formelle, s'est traduite par le passage d'un mode de domination direct à un mode de domination indirect, fondé sur le soutien à des classes dirigeantes désormais nationales, mais exerçant leur pouvoir dans l'intérêt de l'ancienne métropole. Dans nombre d'anciennes colonies, celle-ci conserve une présence militaire et économique dominante, et veille à ce que les gouvernements au pouvoir soient compatibles avec ses intérêts. Ces rapports de domination se sont ensuite accentués avec la mondialisation capitaliste, par le biais de l'endettement et de rapports commerciaux iniques.
- 6.3. Adversaires résolus de « notre » impérialisme, nous revendiquons la levée de la tutelle française sur les départements d'outre-mer, l'éradication des réseaux de la Françafrique et la fin de l'interventionnisme militaire extérieur.
- 6.4. Le soutien que nous apportons aux luttes des peuples contre l'impérialisme est en même temps lucide et critique. Historiquement, les luttes anticolonialistes, toujours légitimes dans leur refus de la domination, et en ceci a priori toujours à soutenir, ont souvent accouché de régimes bureaucratiques militarisés, voire impliqués dans des formes de néocolonialisme. Aussi notre solidarité anticolonialiste va-t-elle en premier lieu aux forces qui, à leur projet de libération nationale, associent un projet d'émancipation sociale, démocratique, voire anticapitaliste et fédéraliste, en s'appuyant sur le prolétariat et sur la paysannerie.
- 6.5. Ce faisant, nous nous plaçons résolument du côté des peuples, contre tous les impérialismes, qu'ils soient mondiaux ou régionaux. Nous récusons la grille de lecture « campiste » qui consiste à soutenir ou à mépriser les luttes populaires en fonction du « camp » impérialiste qu'elles gênent.

7. Une solidarité de classe sans frontières

- 7.1. Le capitalisme s'est construit à l'échelle mondiale. Une stratégie de lutte de classe serait donc impensable si elle se limitait à un seul pays. Les enjeux sont internationaux, et les mouvements sociaux ont là un retard important à combler. Un combat pour une orientation internationaliste est nécessaire, qui devra passer sur le corps de bien des résistances « souverainistes » et localistes.
- 7.2. Nous sommes résolument favorables à la liberté de circulation et d'installation. Les États les plus puissants orchestrent la liberté de circulation des capitaux et des marchandises, tout en érigeant des frontières et des murs entre les travailleuses et les travailleurs. Ces frontières n'entravent nullement les migrations : elles permettent simplement de créer, dans les pays du Nord, une catégorie de travailleuses et travailleurs illégaux et privés de droits. Nous militons à la fois pour leur régularisation, et pour l'abolition du pillage commercial qui ruine leurs pays et les jette sur les routes de l'exil. Il n'y a pas de lutte possible contre les inégalités Nord-Sud sans lutte pour la liberté de circulation et d'installation.
- 7.3. Nous préconisons la solidarité internationale entre travailleurs et travailleuses de tous les pays, entre les peuples, solidarités féministes et LGBT+, écologistes, contre les États et tous les impérialismes. Actions concrètes coordonnées, unités internationales à construire pour s'affronter à des pouvoirs depuis longtemps multinationaux.



Une stratégie fondée sur les luttes sociales et l'auto-organisation

1. Seules les luttes directes menées à la base peuvent imposer de véritables transformations contraires aux intérêts capitalistes. Nous opposons une stratégie de luttes sociales motrices des changements à la stratégie social-démocrate de transformations opérées depuis les institutions étatiques par les partis politiques.
2. Les acteurs et les décideurs de ces transformations ne sont donc pas les dirigeants politiques ou les minorités militantes, mais les travailleurs et travailleuses, la jeunesse, la population, s'inscrivant dans des mouvements de masse, sans élitisme.
3. L'autogestion des luttes, le pouvoir aux assemblées générales, leur coordination démocratique, sont les conditions et les formes nécessaires pour que la base remplisse ce rôle de décideur collectif. De multiples expériences ont démontré la validité de la démocratie directe.

4. Une animation autogestionnaire des luttes

- 4.1. Les militantes et les militants peuvent apporter une aide décisive au déclenchement et à la conduite des luttes de masse. Nous promouvons une conception autogestionnaire du rôle d'animateur et d'animatrice des luttes. Placée souvent en situation active – organisateurs et organisatrices, porte-parole, coordonnateurs et coordonnatrices, délégué·es –, l'intervention autogestionnaire est nécessairement contradictoire, puisqu'elle tend en même temps à l'autodirection des mouvements par la base, à la prise de parole par toutes et tous et à la responsabilisation collective. Cette dialectique vivante est nécessaire. Elle peut permettre d'éviter deux écueils : celui du dirigisme et celui du spontanéisme.
- 4.2. L'autonomie ouvrière, et plus largement celle de tous les mouvements sociaux, est nécessaire à cette affirmation de la base sociale comme sujet maîtrisant ses luttes. Autonomie par rapport aux institutions étatiques et aux pouvoirs patronaux. Autonomie par rapport à toute forme de direction extérieure. Mais aussi autonomie créatrice : dans les luttes d'aujourd'hui nous préparons la société de demain !
- 4.3. Les luttes sociales ne se limitent pas à celles que les travailleurs mènent dans les entreprises. La remise en question globale du système passe aussi par d'autres mobilisations de masse autogérées : celles de la jeunesse, des chômeurs et précaires, les luttes sur l'habitat, le cadre de vie, l'écosystème, les droits des femmes, les luttes contre le racisme...

5. Contre les tentations avant-gardistes

- 5.1. Dans une telle conception des luttes sociales, nous donnons la priorité, non pas à la radicalité idéologique, mais à la possibilité de mobiliser, de faire agir, débattre collectivement des franges importantes des travailleurs comme de la population.
- 5.2. Une révolution autogestionnaire ne pourra se construire sans l'affirmation d'une volonté massive de la société pour celle-ci. L'impact de nos luttes d'aujourd'hui sur la conscience collective dépendra bien évidemment de nos capacités à développer des pratiques autogestionnaires et alternatives à un niveau de masse.
- 5.3. Dans cette optique, nous combattons toutes les tentations avant-gardistes, les minorités s'autoproclamant représentantes de la base et méprisant ou instrumentalisant les cadres collectifs. Il s'agit dans un premier temps de construire des mouvements réellement représentatifs, tout en y avançant des propositions visant à dépasser leurs limites propres (isolement, corporatisme...) et en y soutenant des orientations autogestionnaires.
- 5.4. Cela ne signifie pas la condamnation de toute action minoritaire, mais cela signifie que toute action minoritaire doit s'inscrire dans une perspective d'élargissement à un niveau de masse.

6. La prise de conscience par l'expérience

- 6.1. Le système capitaliste a une immense capacité à récupérer, puis à remettre en cause ultérieurement tout ce que les rapports de force peuvent lui imposer. Malgré cela, nous affirmons que les luttes revendicatives – dont les objectifs ne sont pas, par définition, révolutionnaires – peuvent entraîner la mobilisation massive des exploités et permettre des prises de conscience et des expérimentations concrètes d'auto-organisation porteuses de ruptures anticapitalistes.
- 6.2. De même des réalisations alternatives, des coopératives et des activités associatives autogérées peuvent être porteuses d'une remise en question globale de la société, si elles savent rester en lien avec les travailleurs et les travailleuses, la population, les luttes de classe.
- 6.3. Nous ne sommes donc opposés en soi ni aux revendications ni aux réformes. La ligne de démarcation entre « réformisme » et « lutte de classe » se situe à nos yeux entre réformes arrachées par des luttes autonomes, et réformes octroyées délibérément par le pouvoir ou négociées à froid.



Notre pratique syndicaliste révolutionnaire

1. Le mouvement syndical est né de la volonté d'organisation des travailleuses et des travailleurs en révolte contre toute forme d'oppression et d'exploitation. Il permet d'opposer au patronat, qui compte sur l'isolement individuel des prolétaires, la force collective qu'apporte l'action concertée.
2. La lutte revendicative dans les entreprises passe principalement par l'action syndicale. Nous préconisons donc la participation active au syndicalisme, compris d'abord comme une pratique de lutte et d'auto-organisation unitaire, de masse et de classe.
3. Comme dans toute forme d'association, cette force collective bénéficie aux individus associés et plus largement à notre classe, à condition qu'elle ne soit pas appropriée par une minorité au détriment de la collectivité. C'est le cas quand il existe une distinction dirigeant·es/dirigé·es, qui aboutit à ce que les dirigeantes et dirigeants utilisent l'organisation pour faire valoir leurs intérêts plutôt que pour servir la cause commune. Le syndicalisme n'est pas une carrière !
4. Nous sommes également conscients que le mouvement syndical est – comme beaucoup de choses dans une période non révolutionnaire – traversé par une contradiction entre intégration et rupture. Et que l'intégration génère une tendance lourde aux compromis sociaux et à la bureaucratie.
5. Nous ne pouvons cependant nous satisfaire du rejet des syndicats par une partie du prolétariat. Il conduit davantage à démobiliser les salarié·es qu'à accentuer le rapport de force face à l'État et au patronat.
- 6. Un répertoire d'actions directes**
 - 6.1. Nous défendons un syndicalisme révolutionnaire qui revienne aux sources de la dynamique d'auto-organisation du prolétariat que représente le mouvement syndical, en intégrant les acquis historiques des luttes émancipatrices menées depuis son origine.
 - 6.2. Nous promouvons donc tout le répertoire d'actions du syndicalisme révolutionnaire – grève, boycott, sabotage ouvrier, blocage – ainsi que toutes les formes nouvelles et réinventées, dès lors qu'elles reposent sur l'action directe des travailleuses et des travailleurs.
 - 6.3. Nous défendons la perspective de la grève générale, en tant que meilleure arme du prolétariat pour imposer ses vues, et possible levier d'une reprise en main révolutionnaire de la production. Cela ne signifie pas qu'il faut multiplier, hors contexte, les appels incantatoires à une grève générale mythifiée, mais qu'il faut la poser comme une visée stratégique, structurant notre action.
 - 6.4. Cela implique de participer aux débats syndicaux et de faire vivre – et même parfois tout simplement exister – la démocratie syndicale.
- 7. Pour l'unité ouvrière, malgré les divisions**
 - 7.1. Nous préconisons l'indépendance syndicale, la démocratie interne et le fédéralisme, le partage, le contrôle et la révocabilité des mandats. Nous voulons renouer avec une pratique interprofessionnelle à travers le développement d'outils permettant l'émergence d'une solidarité et d'une conscience de classe : unions locales, union départementales, syndicats et fédérations d'industrie, confédération.
 - 7.2. La division syndicale est le résultat de plusieurs facteurs : bureaucratisation, remise en cause de l'indépendance syndicale, pratiques antidémocratiques, auxquelles se sont ajoutées, depuis, concurrence et esprit de chapelle. À l'opposé de cette logique, par delà les « patriotismes d'organisation », nous affirmons la nécessité de l'unité ouvrière et entendons œuvrer à créer les conditions d'une réunification du mouvement syndical de classe, sans en nier les difficultés.

-
- 7.3. Dès lors qu'elles sont réellement représentatives et cherchent à agréger largement les travailleurs et les travailleuses, nous soutenons l'auto-organisation des luttes, qui peuvent parfois pallier les insuffisances actuelles des organisations syndicales.
 - 7.4. Nous défendons la solidarité syndicale internationale, et une finalité de transformation autogestionnaire de la société. Nous soutenons enfin une pratique syndicale qui intègre la diversité du prolétariat : travailleuses et travailleurs du public et du privé, avec ou sans emploi, actifs et actives ou retraité·es, quelle que soit leur origine, leur nationalité, leur orientation sexuelle, leur genre.

8. Porter une démocratie de base

- 8.1. Nous pouvons être conduits par la réalité du terrain à inscrire notre syndicalisme révolutionnaire dans des organisations différentes. L'essentiel est, pour nous, la possibilité réelle, offerte par telle ou telle structure, de développer l'existence de collectifs militants et de déployer une activité revendicative. Notre syndicalisme se pense donc en termes de terrain, s'inscrit d'abord dans les structures de base, mais refuse de considérer la fragmentation du mouvement syndical comme positive ou inévitable.
- 8.2. C'est au service de cette activité des collectifs de base, et dans le respect scrupuleux de la démocratie syndicale, que des camarades peuvent être mandaté·es, à tous postes et à tous niveaux par les adhérentes et les adhérents de leurs structures.
- 8.3. Syndicalistes révolutionnaires, nous refusons la division du travail social-démocrate entre parti qui s'occupe de la politique, c'est-à-dire aussi des questions de société, et syndicat cantonné aux revendications immédiates. Pour nous, l'organisation syndicale doit être porteuse de sa propre stratégie de transformation de la société, élaborée en toute indépendance. Elle reste un espace essentiel à la construction d'un contre-pouvoir. Elle permet d'aiguiser les capacités autogestionnaires de notre classe.
- 8.4. S'il est naturel que le fait syndical, comme tous les faits de société importants, soit discuté partout, y compris dans les courants politiques, nous réfutons la pratique de « fraction » qui conduit ses membres, quelle que soit leur opinion, à répercuter les directives de leur parti dans le syndicat, au mépris de son indépendance et de sa capacité d'élaboration propre.



Des valeurs pour un monde nouveau

1. Le socialisme anti-autoritaire vise à articuler le plus harmonieusement possible notre besoin d'appartenir à un collectif et nos aspirations à être reconnues et respectées dans notre singularité. Une société où le chacun pour soi est remplacé par la coopération et l'entraide. Une société où il n'y a plus celles et ceux qui possèdent, et celles et ceux qui n'ont rien ou pas grand-chose. Une société où il n'y a plus ni riches ni pauvres. Une société où les ordres des minorités dirigeantes sont balayés par les choix collectifs, libres et assumés. Une société où s'équilibrent et s'épaulent mutuellement l'individu, le local, le particulier et le collectif, le social, le culturel : une société égalitaire et libertaire.
2. L'égalité et la liberté ne peuvent être effectives que dans une démocratie réelle qui empêche la reconstitution d'un nouveau pouvoir et de nouvelles oppressions, qui permette à chacune de faire valoir ses choix et ses aspirations. Le socialisme libertaire, c'est la démocratie « de bas en haut » ou « de la périphérie vers le centre » ; le peuple souverain auto-institue la société, auto-gouverne sa politique, autogère sa production et plus globalement détermine ses besoins collectifs et les façons d'y répondre.
3. L'autogestion de la production, libérée des impératifs du productivisme et de la course folle au profit peut enfin mettre au service des individus les avancées techniques. Respectueuse de l'environnement, elle ouvre la voie à un rapport nouveau réintégrant la communauté des humains dans l'équilibre de l'écosystème.
4. Parce qu'il satisfait les besoins collectifs et qu'il est débarrassé du rapport d'exploitation, le travail peut prendre du sens, perdre son caractère aliénant, permettre à chacune et à chacun d'accéder à la maîtrise de son activité.
5. **Émancipations individuelle et collective sont indissociables**
 - 5.1. La satisfaction égalitaire des besoins exprimés dans une société fondée sur l'émancipation des individus et des communautés de base, ne signifie ni nivellement ni uniformisation et respecte la multiplicité des modes de vie, des goûts, des aspirations.
 - 5.2. Le socialisme anti-autoritaire c'est le combat pour une société où l'individu est à la fois libre et responsable. Libre dans un monde où pèsent les nécessités matérielles, et dans une société où on participe aux tâches communes et à la responsabilité collective. Libre de s'exprimer, de créer ; libre de son mode de vie, de sa sexualité, de sa culture. Et responsable, maître de son travail, participant au côté de toutes et tous à l'autogestion de la production et de la société. Égal à toutes et à tous, et donc accédant à égalité avec toutes et tous à la répartition des produits du travail.
 - 5.3. Pour favoriser cette responsabilisation, une société autogérée doit rendre effectif l'accès à l'éducation, l'information et la culture sur des bases émancipatrices.
 - 5.4. Le socialisme anti-autoritaire, c'est la fin d'un certain ordre du monde. La fin du colonialisme et de l'impérialisme, au profit d'un rapport égalitaire et solidaire entre tous les peuples, fondé sur l'autonomie productive de chaque région, et la péréquation des richesses entre pays riches et pays pauvres. La fin de l'ordre étatique, au profit d'une fédération libre des régions autogérées. La fin des frontières et de la menace de guerre, pour un monde sans barrières et totalement démilitarisé.



6. Défendre une éthique

- 6.1.** L'avènement d'une société libertaire ne signifierait pas la fin de l'histoire et l'instauration d'un « paradis terrestre » ; des rapports de domination pourraient subsister ou ressurgir. Il demeurera important de mettre en avant des valeurs, de continuer à interroger des fonctionnements, des pratiques, et probablement de mener des luttes.
- 6.2.** L'ensemble de ces valeurs impliquent une cohérence entre les moyens et les fins. Une cohérence sans laquelle il n'y a aucun espoir de vivre le socialisme anti-autoritaire.
- 6.3.** C'est pourquoi, sans attendre un basculement révolutionnaire, nous tentons de faire vivre les finalités du socialisme libertaire, ici et maintenant, dans nos actions et nos engagements, dans nos espaces de vie et de lutte.



Porter un projet de société alternatif

1. Nous sommes révolutionnaires c'est-à-dire partisan·es d'une transformation radicale de la société. Notre action politique vise à mettre en adéquation notre projet de société et les moyens pour y parvenir : le bilan de la social-démocratie a démontré qu'on ne peut lutter efficacement contre le capitalisme en conquérant le pouvoir par la voie électorale et en le réformant progressivement.
2. Cela ne signifie pas non plus attendre passivement une rupture « inéluctable » : l'avenir n'est écrit nulle part, il sera ce que les femmes et les hommes en feront, et à chaque situation historique le champ des possibles est largement ouvert. Il n'y a aucune raison pour que l'histoire ait atteint son stade ultime : le capitalisme ne sera pas la dernière forme de la société humaine. Les systèmes de domination raciste et patriarcale ne sont pas une fatalité.
3. Mais un socialisme autogestionnaire et des rapports sociaux égalitaires ne surgiront pas mécaniquement au terme d'une « crise finale » à une seule issue possible. Ils naîtront de l'action consciente et déterminée des masses exploitées.
4. Matérialistes, et instruit·es par l'expérience historique, nous savons qu'un véritable mouvement populaire n'est jamais « pur ». Il peut être peuplé de forces contradictoires, progressistes comme rétrogrades, dont chacune essaie de faire prévaloir son projet politique. Les révolutionnaires ne peuvent se satisfaire de distribuer bons et mauvais points de façon extérieure. C'est dans la mêlée qu'ils et elles peuvent espérer influencer sur les événements.

5. Contre l'action armée isolée

- 5.1. Révolutionnaires, nous ne sommes pas a priori partisan·es d'une solution violente. L'essentiel dans un processus de transformation est dans l'œuvre constructive, qui nécessite une autodéfense de la population pour préserver les acquis. Mais le degré de violence d'une révolution est d'abord choisi et imposé par les classes dirigeantes renversées. Elle peut donc être nécessaire. Il faut alors faire preuve de vigilance, pour se garder des excès et du danger de militarisation.
- 5.2. Excepté dans les situations de dictature ou d'occupation militaire ou coloniale, nous sommes opposés à l'action minoritaire armée menée par des groupes coupés de la population et du mouvement social. L'action armée, menée dans ces conditions, conduit au face à face avec l'État ; elle légitime son renforcement et conduit à un isolement paranoïaque.
- 5.3. Nous ne confondons évidemment pas l'action minoritaire armée avec les formes dures prises par les luttes des travailleurs et de la population pour la défense de leur acquis et de leurs combats. La limite de l'action des révolutionnaires ne se fixe pas en termes de respect de la légalité imposée par l'État mais évolue en fonction de la conscience des masses en ce qui regarde la légitimité de l'action.

6. Imaginer un autre monde pour transformer la réalité

- 6.1. Un nouveau projet révolutionnaire est nécessaire, alternatif aux socialismes d'État et au libéralisme.
- 6.2. Un projet qui a vocation à conduire à la mise en œuvre d'un communisme libertaire à l'échelle de toute la société, tant sur le plan économique (socialisation des moyens de production et des produits du travail collectif), politique (fédéralisme libertaire comme alternative à toute centralisation du pouvoir politique) et social (égalité sociale entre individus sans considération de sexe, d'orientation sexuelle, d'origine...).
- 6.3. L'élaboration d'un projet révolutionnaire s'appuie sur les expériences historiques et contemporaines des luttes en tenant compte des difficultés rencontrées. Le projet révolutionnaire nécessite donc une réévaluation régulière, intégrant les nouvelles luttes sociales et les avancées de la société.

-
- 6.4. L'utopie peut avoir une incidence décisive sur les mouvements sociaux. En stimulant l'imagination collective, elle alimente les luttes immédiates, tant dans leur forme que dans leurs objectifs, et elle peut donner force et crédit à l'anticapitalisme en explorant les possibilités d'une société alternative. L'imaginaire est nécessaire pour transformer les réalités.
 - 6.5. S'il nous semble nécessaire que notre courant porte un tel projet, celui-ci n'a pas la prétention de prédire l'avenir, ni de tout prévoir, ni d'être un ensemble de promesses, ni d'être le plan tout prêt d'un socialisme à construire tel quel.
 - 6.6. C'est bien évidemment à travers leurs expériences que les travailleuses et les travailleurs trouveront leurs réponses à nombre de questions de société. Mais dans cette élaboration, nos propositions peuvent avoir valeur de contributions et d'incitation, infléchissant le débat d'idées et les pratiques dans le sens le plus libertaire, le plus autogestionnaire possible.



L'inventivité du prolétariat

1. Notre conception du socialisme n'est pas le fruit d'une élaboration extérieure aux luttes du prolétariat. Nous affirmons au contraire que ce sont les travailleuses et les travailleurs eux-mêmes qui ont inventé et réinventé les bases d'une société alternative au capitalisme, à travers leurs luttes et notamment dans les périodes révolutionnaires.
2. **Un socialisme forgé par plus de deux siècles de luttes**
 - 2.1. Dès la révolution française nous en discernons les premiers signes. Partout dans le monde, au cours de la Commune de Paris en 1871, au Mexique entre 1910 et 1917, en Russie et en Ukraine de 1917 à 1921, avec la commune coréenne de Shin Min (1929-1931), en Espagne de 1936 à 1937 ou encore à Cuba entre 1952 et 1959, se sont développées les bases d'un autre socialisme possible, finalement écrasé par une nouvelle bureaucratie ou par la bourgeoisie.
 - 2.2. Chaque expérience révolutionnaire, chaque temps fort des luttes de classe est venu confirmer cette aspiration à une société et à une production réappropriées par la base, depuis les entreprises collectivisées et autogérées et les communes libres.
 - 2.3. Notre socialisme libertaire est donc l'héritier des tendances anti-autoritaires développées par une partie du mouvement ouvrier. Force est de constater que ce sont d'autres courants qui se sont imposés pendant des décennies : des socialismes d'État – social-démocratie, léninisme, stalinisme –, qui se sont opposés aux aspirations populaires d'autogestion et de démocratie directe. Et qui ont conduit le mouvement ouvrier à l'impasse.
3. **Ne pas réitérer les erreurs du passé**
 - 3.1. Le socialisme libertaire élaboré de façon autonome par les travailleurs et les travailleuses a ouvert une perspective extraordinaire pour l'humanité, en esquissant à travers des réalisations concrètes une forme supérieure de démocratie.
 - 3.2. Mais les expériences historiques ont également révélé des limites et des faiblesses dont il faut tenir compte. C'est pour cette raison qu'un projet cohérent porté par une organisation militante est aujourd'hui nécessaire pour poser les problèmes auxquels se heurte et se heurtera le socialisme libertaire.
 - 3.3. Si l'existence d'un tel projet n'est pas une garantie infaillible, elle peut néanmoins aider les masses en lutte à éviter les erreurs du passé pour atteindre l'émancipation intégrale.



Contre-pouvoir, double pouvoir et rupture révolutionnaire

1. La révolution libertaire n'est pas la substitution d'une équipe dirigeante à une autre : c'est une révolution globale des formes économiques, sociales, politiques et culturelles de la société.
2. Les conditions de la révolution ne sont dues ni uniquement à une maturation idéologique, ni uniquement à des conditions économiques « objectives ». Celle-ci peut survenir au terme d'une dynamique fondée sur des pratiques sociales, les pratiques réelles des masses et des individus, leurs luttes, qui se déploient dans les conditions matérielles de chaque époque, et qui permettent une prise de conscience collective et l'émergence d'un projet de société partagé de plus en plus largement.
3. **En période non révolutionnaire : construire des contre-pouvoirs**
 - 3.1. La prise de conscience anticapitaliste, antipatriarcale et révolutionnaire s'appuie généralement sur une expérimentation concrète à travers les luttes de classe, les luttes émancipatrices et leur auto-organisation.
 - 3.2. Syndicats de lutte, comités de privé·es d'emploi, comités de mal-logé·es, organisations féministes, collectifs antiracistes, comités dénonçant les violences policières, collectifs de lutte divers... Tous participent d'une logique de contre-pouvoir face au capitalisme et à l'État.
 - 3.3. Ces contre-pouvoirs sont potentiellement les embryons d'une alternative politique et sociale, mais potentiellement seulement. Ils peuvent le devenir s'ils adoptent des pratiques autogestionnaires et des perspectives anticapitalistes, antipatriarcales, antiracistes, écologistes... Le courant communiste libertaire doit y contribuer activement.
4. **Durant une période pré-révolutionnaire : pousser au double pouvoir**
 - 4.1. Une période pré-révolutionnaire s'ouvre lorsque l'État est débordé par la montée des luttes de classes au point qu'il commence à se déliter, et que son autorité est mise en question. Si certains lieux de production sont repris en main par les travailleuses et travailleurs, le patronat lui-même voit sa raison d'être directement menacée.
 - 4.2. Les contre-pouvoirs actifs en amont peuvent alors former l'armature d'un maillage d'organes démocratiques – qu'ils se nomment fédérations locales, fédérations d'industries, communes, conseils, soviets, comités de quartier ou d'usines, assemblées populaires – qui commencent à reprendre en main les activités économiques et sociales. La fédération progressive de cet ensemble dessine les contours d'un pouvoir populaire concurrençant le pouvoir d'État.
 - 4.3. Par « pouvoir populaire », nous entendons non pas un « État ouvrier » selon la conception léniniste, mais bien une dynamique de démocratie directe, fédéraliste, contrôlée par la base.
 - 4.4. Durant ce processus – où le pouvoir capitaliste est ouvertement défié –, le courant communiste libertaire ne cherche pas à former un « état-major » aspirant à s'emparer du pouvoir d'État. Il pousse au contraire à ce que le pouvoir populaire prenne conscience de lui-même, se consolide, s'étende, et envisage de remplacer le pouvoir d'État.
 - 4.5. Le courant communiste libertaire doit contribuer à orienter le processus révolutionnaire vers une solution autogestionnaire, évitant les pièges de la bureaucratisation, sans s'en remettre complètement à la spontanéité. Celle-ci a déjà montré, dans l'histoire, son extraordinaire puissance créatrice, mais aussi sa plasticité, voire sa volatilité.

5. La rupture révolutionnaire et le pouvoir populaire

- 5.1. Pouvoir populaire et pouvoir d'État ne peuvent coexister indéfiniment. Le premier l'emporte soit parce que l'État et la classe capitaliste, durablement privés de base matérielle, ont fini par devenir obsolètes, soit parce qu'ils ont été brisés.
- 5.2. Le pouvoir populaire – organisé sur les lieux de production, dans les communes et les régions se fédérant progressivement de manière territoriale et industrielle – est fondé sur la réappropriation des services publics et des moyens de production et d'échange, qui permettent une coordination de l'ensemble de la vie économique et sociale.
- 5.3. Dans les organes du pouvoir populaire – communes, régions et fédération –, il nous semble important que les délégués soient mandatés sur des critères qui les rendent foncièrement représentatifs et représentatives du prolétariat dans toute sa diversité – de métiers, de genres, de couleurs, d'orientations sexuelles, etc. Là encore, l'intervention d'un courant autogestionnaire organisé doit pousser à ce que les tâches de représentation et de coordination ne soient pas accaparées spontanément et « naturellement » par les anciennes catégories dominantes.
- 5.4. Ce pouvoir populaire aura à intégrer progressivement l'ensemble de la population, malgré l'opposition, durant un temps, des partisans et partisans de l'ancien régime, nostalgiques et déclassés. C'est là une des contradictions majeures de la révolution autogestionnaire dans sa première phase. Mais dès les premiers jours ce sont bien des rapports de production communistes qui tendent à se mettre en place.
- 5.5. À chaque étape, l'organisation communiste libertaire doit agir sur le cours des événements, sans jamais se laisser aller à une dérive dirigiste ni substitutiste. Une autovigilance de tous les instants est indispensable, ainsi qu'un contrôle et une gestion collective de l'organisation par sa base immergée dans la société.



Une alternative aux socialismes d'État

1. Le bilan des socialismes d'État, sous leurs diverses formes, est globalement négatif.
2. Historiquement, le socialisme d'État a servi d'arme contre le socialisme élaboré par les travailleuses et travailleurs, en résolvant au profit du capital les antagonismes de classe : gestion des crises par la social-démocratie, édification d'un capitalisme « patriote » par le nationalisme de gauche et d'un capitalisme bureaucratique d'État par le léninisme puis le stalinisme.
3. Si ces régimes ont pu, durant une période, orchestrer des réformes sociales, ils l'ont fait sans jamais rompre avec les rapports de production capitaliste, ni avec les hiérarchies dirigeants-dirigés.
4. Ils l'ont fait en réprimant ou en domestiquant les mouvements sociaux indépendants, n'hésitant pas, dans certaines périodes, à endosser un rôle ouvertement contre-révolutionnaire (Allemagne 1918-1919, Russie 1918-1921, Espagne 1937-1939, Hongrie 1956, Algérie 1965, Tchécoslovaquie 1968, Pologne 1980...).
5. Ce faisant, ils ont étouffé les capacités politiques du prolétariat et facilité, par la suite, le retour de la bourgeoisie traditionnelle au pouvoir.
- 6. La social-démocratie**
 - 6.1. La social-démocratie repose sur l'illusion d'un État « neutre » au-dessus des classes, et donc retournable en faveur des intérêts des exploités.
 - 6.2. Il y a là un double leurre : d'une part la promesse de diriger l'État capitaliste contre les intérêts capitalistes ; d'autre part la promesse d'une transformation progressive de la société, pacifique et légale, réformiste, par lois et décrets, du capitalisme au socialisme.
 - 6.3. Il s'ensuit une stratégie politique inscrite dans les institutions du capitalisme, respectueuse de celles-ci. La social-démocratie – dans ses variantes socialiste, travailliste ou écologiste – est avant tout un socialisme étatiste, reposant sur la délégation de pouvoir, profitant aux politiciens et aux classes dirigeantes, bureaucratiques.
 - 6.4. Le bilan de la social-démocratie est désastreux pour le prolétariat. Instauration de « paix sociales » où les travailleuses et travailleurs perdent leurs capacités de résistance, soumission des organisations syndicales au calendrier électoral ou à celui de la politique gouvernementale lorsque la gauche est au pouvoir.
 - 6.5. Au final, prise au piège de la gestion du capitalisme, la social-démocratie a toujours fini par en adopter les codes et l'idéologie, y compris le credo libéral.
- 7. Les nationalismes de gauche**
 - 7.1. Issus d'une réaction contre l'impérialisme, le capitalisme et la domination de multinationales étrangères, des gouvernements prétendent parfois s'opposer au capitalisme au nom de la « patrie ». Le nassérisme en Égypte, le péronisme en Argentine ou le chavisme au Venezuela ont ainsi pu se revendiquer d'une forme de socialisme en nationalisant des secteurs-clés de l'économie et en améliorant la situation des classes pauvres.
 - 7.2. Cependant, l'ambition réelle des nationalistes de gauche est de façonner un capitalisme national, associé à un État fort dirigé par un leader charismatique, main dans la main avec un patronat patriote, et en mettant les mouvements sociaux sous tutelle.
 - 7.3. Historiquement, les régimes nationalistes de gauche ont engendré une classe bureaucratique et une classe possédante qui, loin d'œuvrer dans l'intérêt de « la patrie », ont toujours fini par servir leurs propres intérêts, au détriment de peuples réduits à la célébration du leader bienfaisant.

8. Le léninisme et le stalinisme

- 8.1. Projet d'une transformation révolutionnaire de la société sous la direction d'un parti dirigeant et par la concentration de toute l'économie aux mains de l'État, le léninisme, a également fait faillite en méprisant et en combattant l'essentiel du socialisme autogestionnaire et fédéraliste né au sein du prolétariat. Le bilan est terrible, et des dictatures sanglantes ont entaché le mot même de « communisme ».
- 8.2. L'histoire l'a maintenant démontré : l'étatisation des moyens de production n'implique pas une rupture avec le rapport capitaliste dirigeant·es/dirigé·es mais le passage d'un capitalisme éclaté, concurrent, à un capitalisme d'État, avec à sa tête une nouvelle classe exploiteuse.
- 8.3. Aucun parti ne peut s'autoproclamer « l'avant-garde du prolétariat » et imposer sa dictature aux travailleurs au nom de leur émancipation. La forme centraliste et hiérarchisée du parti léniniste, logique avec sa fonction de prise du pouvoir et d'accouplement avec l'État, conduit à la tyrannie à l'intérieur de l'organisation, à l'écrasement de la contestation à l'extérieur, à la coupure dirigeant·es/dirigé·es entre le parti et les travailleurs, entre le parti et la société.
- 8.4. La stratégie de prise du pouvoir par le parti conduit également à des pratiques détestables dans le cadre des luttes quotidiennes : schéma de la courroie de transmission soumettant les organisations de masse et les syndicats aux directives du parti, dirigisme dans la conduite des luttes, faisant à l'occasion prévaloir l'intérêt supérieur du parti sur les nécessités de la lutte.
- 8.5. Certes nous ne tirons pas un trait d'égalité entre léninisme et stalinisme. Le premier est un courant révolutionnaire, alors que le second est avant tout un système bureaucratique. Mais force est de constater que le léninisme a fait le lit de cette bureaucratie, et qu'il a ouvert la voie aux crimes contre la démocratie et contre le prolétariat.



Pour un communisme libertaire

1. Le projet de société que nous proposons s'appuie sur l'expérience concrète des travailleuses et des travailleurs en lutte, en période révolutionnaire ou non : usines récupérées et autogérées, communes libres, conseils ouvriers, industries socialisées, collectivités agraires, fédérations...
2. Nous nommons ce projet communisme libertaire, non par référence au courant « communiste » marxiste-léniniste, mais dans la continuité d'un courant plus ancien et plus large : anarchiste, syndicaliste, conseilliste, anti-autoritaire.
3. Par *communisme*, nous entendons la mise en commun des moyens de production, sans appropriation privée ni privative, décentralisée, c'est-à-dire sans classes et sans État, et la répartition des richesses créées en fonction des besoins de chacune et chacun.
4. Par *libertaire*, nous entendons une société qui a pour objectif et pour condition l'émancipation des individus, qui passe par l'égalité économique et par une démocratie fédéraliste, de bas en haut.
5. Le communisme libertaire est le projet d'une société en évolution, animée par un processus révolutionnaire permanent, qui étend progressivement la société nouvelle sur toute la surface terrestre, et qui gagne et intègre peu à peu toute la population.
6. Contrairement au capitalisme prédateur, incapable de stopper sa fuite en avant destructrice pour la planète, le communisme libertaire peut réaliser l'équation entre les capacités productives, les besoins de la population et les capacités de la biosphère.
7. Nous indiquons ici quelques grands axes de ce projet, tel que nous pouvons le concevoir dans sa première phase de construction, c'est-à-dire alors que toute la population n'a pas encore été gagnée, que la révolution a encore de nombreux ennemis à l'intérieur et à l'extérieur, et qu'il faut faire avec l'héritage du capitalisme en matière de technologies, d'aménagement du territoire et d'inégalités sociales.

8. Des rapports de production autogestionnaires

- 8.1. Le communisme tel que nous l'entendons repose sur un triptyque indissociable : socialisation des moyens de production et d'échange ; planification démocratique de la production ; autogestion de chaque unité de travail.
- 8.2. **La socialisation** signifie que les moyens de production et d'échange sont une *propriété sociale*, un « bien commun » de toute la société, et sont placés sous la double responsabilité de fédérations industrielles (métallurgie, bâtiment, agro-alimentaire...) et des échelons territoriaux les plus appropriés (communes, régions, fédération...). Chaque fédération industrielle est coordonnée par un conseil très large formé de délégué·es des travailleuses et travailleurs des divers sites de production. L'affiliation de chaque site à une fédération industrielle garantit une logique de coopération et de complémentarité, contre la logique de compétition et de concurrence qui prévaut dans le cadre du marché capitaliste.
- 8.3. **L'autogestion** signifie le pouvoir de décision des assemblées de travailleuses et travailleurs, avec liberté totale d'expression et votes démocratiques. L'autogestion doit abolir la césure dirigeants-dirigés, la hiérarchie entre les métiers et, de façon générale, la parcellisation du travail.
- 8.4. Dans l'autogestion, les responsables, délégué·es, coordinateurs et coordinatrices, sont élu·es et révocables par les assemblées de base, tenu·es de mettre en œuvre les grands choix dans l'organisation du travail, sur la base d'un mandat impératif.

-
- 8.5. Le renversement des rapports de production implique une transformation radicale de la nature du travail. Les fonctions manuelles et intellectuelles, séparées par le capitalisme, doivent être réunifiées : chaque travailleuse et travailleur doit pouvoir participer à la conception et à la décision, pour le processus de production et pour sa finalité. Son temps de travail incorpore des temps de décision, d'exécution et de formation continue. En ambitionnant, avec l'embauche des chômeuses et chômeurs, et avec la suppression des fonctions inutiles, une redistribution et une réduction massive du temps de travail.
 - 8.6. Cette désaliénation du travail remodèle profondément l'appareil productif et le rôle des technologies. Avec des sites de production à taille humaine, plus aisés à autogérer. Avec des technologies qui ne sont plus utilisées par les capitalistes pour intensifier l'exploitation, mais sont adaptées aux besoins réels des collectifs de travail.
 - 8.7. **La planification démocratique** signifie que la production n'est plus guidée par la course au profit, mais par les besoins de la population. La valeur d'usage prend le pas sur la valeur marchande. Cependant, les besoins humains ne seront jamais « objectifs » : ils sont fonction de données culturelles, d'aspirations personnelles, mais aussi de ce qui est matériellement disponible.
 - 8.8. La diversité des besoins appelle donc à la coexistence d'un mécanisme de planification générale et d'une sphère d'échanges de biens en toute liberté, à l'initiative des individus et des communautés.
 - 8.9. La planification doit recenser les besoins et orienter la production vers la satisfaction des besoins fondamentaux, dans le respect des impératifs écologiques : logement, alimentation, mobilités, santé, formation... De façon ni concurrente ni contradictoire, la sphère d'échanges spontanés doit permettre l'accès de chacune et de chacun à des commerces et services de proximité.

9. Une démocratie directe et fédéraliste

- 9.1. La différence entre État parlementaire et fédération autogestionnaire est radicale : renversement du pôle du pouvoir, placé sous la direction de la base ; mandatement des responsables pour la coordination et la gestion courante, mais refus de la délégation du pouvoir sur les grandes décisions, et donc démocratie directe.
- 9.2. Cette démocratie directe repose sur un triptyque : fédération des territoires ; assemblées populaires ; mandat impératif.
- 9.3. **La fédération des territoires** signifie que la société est structurée à partir des communes, puis des régions, parce qu'elles sont les espaces les plus directement contrôlables par la population.
- 9.4. Les régions fédérées ne reproduisent pas nécessairement le découpage des anciennes régions administratives. L'important est qu'elles atteignent une autonomie productive en matière agricole et industrielle, pour permettre un maximum d'échanges en circuits courts.
- 9.5. Le communisme libertaire vise une fédération universelle des régions, par-delà les frontières linguistiques. Cette fédération se donne des règles communes, garantissant la protection de chaque individu et de chaque communauté.
- 9.6. Le fédéralisme permet d'éviter les deux écueils que sont le centralisme bureaucratique d'une part, l'atomisation de la société d'autre part. C'est l'équilibre entre l'initiative et l'autonomie des unités fédérées, et la solidarité entre toutes ; c'est la mutualisation des moyens et la structuration des services publics interrégionaux ; c'est une interdépendance sans hiérarchie où, sur les questions communes, les choix collectifs sont faits et appliqués par tous. Le fédéralisme implique une conception ouverte, dialectique, de la société comme lieu où chercher l'équilibre entre l'intérêt général et l'intérêt particulier, sans jamais réduire l'un à l'autre.

-
- 9.7. **Les assemblées populaires** sont la cellule démocratique de référence. Elles ne signifient pas un assembléisme perpétuel, obligeant tout un chacun à passer sa vie en réunion pour contrôler chaque détail de la vie de la cité. Ne pouvant rassembler, dans un même laps de temps, qu'une fraction de la population, les assemblées doivent être une arène où se discutent les grands projets ; une étape démocratique avant qu'une consultation formelle de la population, à chaque échelon pertinent, tranche entre les grandes orientations en concurrence.
 - 9.8. C'est également dans ces assemblées populaires que sont mandaté·es et éventuellement révoqué·es les délégué·es qui forment les conseils des communes, des régions, de la fédération.
 - 9.9. La démocratie directe implique la liberté absolue d'expression et d'organisation, la liberté des cultes, la liberté de la presse. Des courants de pensée organisés peuvent défendre leur point de vue et nourrir le débat, mais les délégué·es sont mandaté·es par la base. Une fois désigné·es, ils doivent appliquer les décisions collectives, et non celles de leur tendance.
 - 9.10. **Le mandat impératif** signifie que délégué·es aux conseils des communes, des régions ou de la fédération ne sont pas élu·es sur un programme et des promesses, avec un mandat délégataire. Ils et elles sont choisies en fonction de leur intégrité et de leurs compétences, pour coordonner la mise en œuvre des décisions collectives, dans le cadre d'un mandat impératif et révoquant.
 - 9.11. La démocratie du bas vers le haut représente une forme radicalement nouvelle de pouvoir collectif, en rupture avec la division gouvernants-gouvernés, avec la coupure État-société, et avec tous les systèmes de classes. Chaque « citoyenne-travailleuse » et « citoyen-travailleur » étant associé à ce pouvoir collectif, le gouvernement descend dans l'atelier et dans la commune : c'est l'autogouvernement de la société, qui répond à l'autogestion de la production.

10. L'autodéfense de la société

- 10.1. La nécessité de défendre la société nouvelle de ses ennemis intérieurs et extérieurs implique des formes d'autodéfense armée auxquelles devant lesquelles les révolutionnaires ne peuvent reculer.
- 10.2. De même, au moins durant une première phase de la révolution, la persistance des tares de la société capitaliste et patriarcale – violences racistes, homophobes, sexistes, déprédations et crimes environnementaux... – entraînent la nécessité d'un droit et d'une justice organisée.
- 10.3. Cependant, les structures d'autodéfense de la société devront être étroitement liées à la population et contrôlées par les conseils, en rupture complète avec les organes répressifs de l'ancienne société.
- 10.4. Les risques de militarisation ou d'ordre policier sont évidents dans une période révolutionnaire et exigent une vigilance aiguë. La finalité du communisme libertaire est une société débarrassée de l'emprise militaire et policière.



Une démarche ouverte

1. Le communisme libertaire que nous promovons s'inscrit dans une histoire longue, celle du socialisme anti-autoritaire, qui prend ses sources dans la Première Internationale. Il hérite pour l'essentiel des décennies de luttes, d'analyses, de remises en causes stratégiques du courant libertaire « lutte de classe » qui est la principale incarnation politique de ce socialisme. C'est dans celui-ci que nous nous inscrivons.
2. Il n'a rien à voir avec un individualisme qui nierait l'antagonisme des classes et la nécessité de l'action collective pour bouleverser l'ordre du monde. L'appropriation, la socialisation et l'autogestion des moyens de production sont notre ordre du jour pour en finir avec le capitalisme. Nous récusons la politique bourgeoise, et notre intervention ne peut être que résolument extraparlamentaire. La « dictature du prolétariat », le léninisme et les expériences des pays dits « socialistes » ne font pas partie de notre histoire.
3. Pour autant, nous ne prétendons à aucun monopole. Diverses organisations et regroupements se réclamant d'une filiation libertaire existent. Nous sommes pour le débat, pour que les forces soient mises en commun aussi souvent que possible, sans nier les spécificités de chacun. Un même souhait de confrontations et d'unité nous conduit à refuser les sectarismes entre toutes les forces qui combattent le capitalisme.

4. Refuser les sectarismes

- 4.1. Nous sommes partisans de l'auto-organisation et de la démocratie directe, rétifs et rétives en cela au culte de l'unanimité comme à un spontanéisme sommaire. Nous savons que ces préoccupations peuvent rencontrer celles d'autres « écoles » du socialisme. Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, plus encore après Mai 68, le courant communiste libertaire a su s'ouvrir aux expériences, s'intéresser aux courants avec lesquels il partage de nombreux points communs et même en intégrer les acquis positifs.
- 4.2. Ainsi nous pensons qu'un dialogue est toujours possible et souhaitable avec les différents courants révolutionnaires, d'origines marxistes ou anarchistes.
- 4.3. Si nous rejetons les illusions étatiques véhiculées par les courants et les théories marxistes, les libertaires ont largement puisé, comme Bakounine en son temps, et sans la fétichiser, dans la pensée matérialiste et dialectique synthétisée par Marx. Elle continue d'occuper une place singulière pour celles et ceux qui veulent changer le monde. Plus encore lorsqu'elle ne s'égaré pas dans le surdéterminisme économique. Pour nous, il n'y a ni destin ni fatalité : ce sont bien les femmes et les hommes qui, par leur action, font l'histoire.
- 4.4. Nous puisons plus largement à toutes les sources des courants qui travaillent à l'émancipation de toutes et tous.
- 4.5. En faisant l'expérimentation concrète, notre courant a su faire sienne la pratique syndicaliste révolutionnaire : démocratie syndicale et ouvrière, sens de la grève, rôle des animateurs et animatrices autogestionnaires de lutte, stratégie des contre-pouvoirs...
- 4.6. De même, sur l'écologie, le féminisme, les combats anticolonialistes et antiracistes, nos analyses ont évolué au contact de courants militants, de luttes et de résistances bien réelles. Avant toute chose, c'est en nous immergeant au cœur de ces luttes et de ces résistances que nous éviterons de nous scléroser, de nous racornir sur un étroit pré carré doctrinaire.

5. Devenir une force politique qui compte

- 5.1.** C'est pourquoi nous nous inscrivons dans une double démarche :
- 5.1.1.** – organiser et développer notre courant libertaire « lutte de classe ».
 - 5.1.2.** – contribuer à l'émergence d'un vaste mouvement anticapitaliste et autogestionnaire, nécessairement unitaire.
- 5.2.** Car notre organisation ne prétend pas devenir à elle seule, en comptant sur ses seules forces, l'alternative au capitalisme. Il serait non seulement prétentieux mais aussi dangereux de croire ou de feindre le contraire. Rejetant tout sectarisme et tout isolationnisme, nous voulons être une force unificatrice pour le mouvement révolutionnaire et le mouvement ouvrier. Dans les périodes de recul, l'unité de toutes et tous les anticapitalistes, l'ouverture au mouvement social, permettent la solidarité face à la répression et à une machine étatique qui traque des révolutionnaires. Dans les périodes de montée des luttes, cette unité favorise et amplifie l'action des révolutionnaires face à celles et ceux qui refusent et combattent la rupture avec le vieux monde.
- 5.3.** Cette démarche ouverte vise à concrétiser une force de masse, qui pèsera à très grande échelle dans la société, aidant à la multiplication des contre-pouvoirs et préparant les conditions de la rupture révolutionnaire. Cela veut dire inscrire prioritairement ses interventions sur le terrain social, à la base de la société, reliant les luttes antipatriarcales, écologistes, antiracistes, les luttes ouvrières, les luttes de la jeunesse, en leur proposant une perspective autogestionnaire. Un mouvement politico-social donc, et non pas un nouveau parti.
- 5.4.** Des actions nouvelles sont nécessaires pour permettre l'expression et l'organisation des révoltes de la base de la société. Nous voulons activement y contribuer car ces pratiques communes permettront les réponses nécessaires, face aux menaces de l'extrême droite et aux illusions véhiculées par la « gauche » de gouvernement. Nous voulons devenir demain une force politique majeure qui donne au courant libertaire « lutte de classe » une assise auprès des larges masses, et ce dans un mouvement révolutionnaire, un mouvement ouvrier refondé et renouvelé.



Une organisation militante autogérée

1. Notre organisation n'est pas un parti : elle n'a pas pour vocation de briguer les voix des électeurs et électrices.
2. L'activité essentielle de l'organisation est d'appuyer, par sa politique et par sa propagande, par sa réflexion collective, par la formation, l'aide qu'elle apporte, par l'action de ses membres, le développement et l'auto-organisation des luttes contre tous les systèmes de domination.
3. Elle œuvre à l'émergence d'un contre-pouvoir de la base de la société et à une rupture avec l'ordre capitaliste, patriarcal et raciste.

4. Solidarité, luttes, autogestion

- 4.1. Nous voulons également faire de notre organisation un espace privilégié de solidarité et d'entraide, notamment face à la répression.
- 4.2. L'organisation repose, et ce jusqu'à ce que les adhérentes et les adhérents en décident autrement, sur le présent *Manifeste*. Ni programme historique, ni déclaration de principe immuable, ce manifeste n'est en effet qu'un moment d'un processus théorique, pratique et organisationnel qui contient lui-même une dynamique potentielle de dépassement.
- 4.3. Un contrat statutaire fixe les règles du fonctionnement de l'organisation et lie toutes et tous les membres librement associées. Les orientations stratégiques de l'organisation, ses prises de positions, ses décisions sont soumises aux débats, à la décision collective, aux votes de la base de l'organisation. Celle-ci constitue ainsi un terrain d'expérimentation pour la démocratie autogestionnaire et fédéraliste, en cohérence avec le projet communiste libertaire : nous voulons une société égalitaire, sans dirigeant, et nous nous efforçons de la faire vivre au sein de notre organisation.
- 4.4. Cette alternative en acte permet aux militantes et aux militants de posséder un réel vécu et une pratique autogestionnaires. Cela leur permet d'insuffler avec plus de facilité et d'assurance ces pratiques au sein des luttes et des mouvements sociaux, dans les collectifs, syndicats et associations dans lesquels ils et elles militent.

5. Un fonctionnement en cohérence avec nos finalités

- 5.1. L'organisation est donc une fédération autogérée, placée sous la responsabilité collective de l'ensemble de ses militantes et militants. Renversant l'image traditionnelle du parti hiérarchisé, mais sans nier la nécessité et l'importance des activités de coordination et d'animation de l'organisation, nous cherchons à établir un cadre de débat et d'intervention horizontal et décentralisé.
- 5.2. La pratique du mandatement permet de concilier élaboration collective et efficacité ; les mandats sont définis, contrôlés par les membres de l'organisation qui peuvent le cas échéant, révoquer les personnes mandatées.
- 5.3. L'organisation est un lieu pluriel où, sur un fond identitaire commun, une grande diversité d'opinions peuvent s'exprimer librement. S'il est naturel qu'elle se donne démocratiquement une orientation majoritaire, elle n'en garantit pas moins scrupuleusement les droits des minorités et des groupes de base à l'expression, dans le débat interne bien sûr, mais aussi dans la presse de l'organisation, selon des modalités établies par le contrat statutaire.
- 5.4. L'organisation cherche la convergence des actions de ses membres dans un souci évident d'efficacité. Les militantes et les militants sont liés par leur mandat lorsqu'il s'agit de parler ou d'agir au nom de l'organisation mais, en dehors de cela, chacune et chacun peut agir selon ses choix personnels.

5.5. L'organisation se refuse à tout rapport de direction ou de substitution en direction des luttes des travailleuses, des travailleurs et de la population. Elle peut participer à l'organisation d'initiatives et de mobilisations. Les militantes et les militants de notre courant peuvent prendre toute leur place dans ces luttes. Mais la direction des luttes sociales doit rester sous le contrôle collectif de ceux et celles qui les font vivre. Notre combat est international et la construction de notre courant vise à une structuration internationale.